

# LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Directeur: EDOUARD LOUCHET.

N° 187 - 3 JUIN 1922 - Prix 3F.



MARCELINE ROUVIER de l'OPÉRA  
( Rôle de Madame d'Orbigny ) dans " Les Mystères de Paris "

AUTEURS \_\_\_\_\_  
METTEURS EN SCÈNE \_\_\_\_\_  
ÉDITEURS \_\_\_\_\_

vous avez  
à la

**MAISON DU CINÉMA**

**DEUX**  
**SALLES DE PROJECTIONS**  
**Modernes et Luxueuses**

pour  
**Y PASSER VOS FILMS**

# La Cinématographie Française

REVUE HEBDOMADAIRE

Rédacteur en Chef :  
PAUL DE LA BORIE

Directeur :  
ÉDOUARD LOUCHET

Secrétaire-Général :  
JEAN WEIDNER

ABONNEMENTS  
FRANCE : Un An ..... 50 fr.  
ÉTRANGER : Un An ..... 60 fr.  
Le Numéro ..... 3 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
**BOULEVARD SAINT-MARTIN**  
50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry  
TÉLÉPHONE : Nord 40-39, 76-00, 19-86  
Adresse Télégraphique : NALCIFRAN-PARIS

Pour la publicité  
s'adresser aux bureaux du journal

## APRÈS LE CONGRÈS

Je voudrais bien pouvoir parler aujourd'hui d'autre chose que du Congrès de Strasbourg. Mais mes lecteurs penseraient, sans doute, que ce n'était pas la peine de faire le voyage et de suivre avec une assiduité que j'ose qualifier de méritoire par 34° à l'ombre, de leur début à leur conclusion, les travaux de ce Congrès, pour m'en tenir à un compte-rendu télégraphique nécessairement sommaire. Et l'on ne manquerait pas de se demander dans quel but, sinon dans quel intérêt, on s'efforce ici d'étouffer ou, tout au moins, de diminuer l'importance du Congrès de Strasbourg.

Or c'est, tout au contraire, parce que les commentaires qu'on devrait faire honnêtement — je veux dire avec sincérité — sur tel ou tel incident du Congrès ne seraient peut-être pas de nature à servir la cause dont nous avons à *La Cinématographie Française* le plus grand souci, que je me demande s'il ne vaudrait pas mieux parler maintenant le moins possible du Congrès de Strasbourg afin de lui garder tout son prestige, tout son éclat et de lui permettre de produire tout l'effet que nous en attendons.

Importantes elles le furent, certes, ces Assises du spectacle et plus encore peut-être que n'avaient osé l'espérer les dirigeants de la Fédération des Directeurs de province. Initialement, ils s'étaient

bornés, en effet, à n'envisager qu'une réunion des organisations provinciales en réservant uniquement aux représentants des organisations ayant leur siège à Paris un rôle d'invités et de témoins. Mais, tout de suite, ce cadre un peu étroit a craqué, une sorte de fusion spontanée s'est faite entre Paris et la province et ce fut alors vraiment le Congrès du spectacle. Car, en vérité, on ne conçoit pas plus la valable revendication d'une industrie présentée *uniquement* par la province qu'on ne la conçoit *uniquement* présentée par Paris. Il est donc impossible de nier l'importance des décisions prises à l'unanimité par le Congrès du spectacle de France et nous espérons bien que les Pouvoirs Publics, déjà saisis des résolutions adoptées à Strasbourg, se rendent compte qu'elles méritent d'être prises en considération.

En tout cas vous avez vu que les vœux émis s'accompagnent de mesures préparatoires ayant pour but d'avertir le Gouvernement qu'il risque de se trouver, un beau jour, en présence de la fermeture générale de tous les établissements de spectacles de France. Laissons à cette menace toute son efficacité...

Ce qu'il faut voir surtout, en faisant abstraction de certaines tendances plus ou moins heureuses qui se sont manifestées à Strasbourg en menus

incidents de séance... ou de banquet, c'est la preuve — faite aujourd'hui par expérience — qu'il n'est nullement impossible, avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, de trouver des formules d'entente non seulement entre Directeurs de théâtres et de music-halls d'une part, et Directeurs de cinémas d'autre part, mais aussi entre Directeurs de cinémas de Paris et de province aussi bien qu'entre Directeurs de gros et de petits établissements.

Qu'il y ait là des intérêts divergents on s'en doutait bien et les débats de Strasbourg si passionnés et acharnés par moments, ne nous ont rien appris à cet égard. Mais leur conclusion confirme la thèse d'union possible, d'union nécessaire que nous n'avons cessé de soutenir. Il ne faudra plus qu'on vienne nous dire — puisque l'on s'est finalement entendu à Strasbourg — qu'il n'y a aucune chance que l'on puisse s'entendre dans un vaste Syndicat des Directeurs de cinématographes où Paris et la province travailleraient en parfaite solidarité.

En constituant trois commissions : celle du théâtre, celle du music-hall et celle du cinéma, le Congrès de Strasbourg s'est conformé à une logique en quelque sorte naturelle et dont il n'y a plus qu'à tirer les conséquences. J'ai vu à l'œuvre la commission du cinéma où s'affrontèrent les thèses les plus opposées en apparence et qui, tout de même, est parvenue à mettre sur pied un texte dont tout le monde s'est déclaré finalement satisfait.

Est-ce que MM. les Directeurs de cinémas sont, de parti-pris, résolus à ne s'entendre qu'une fois l'an? Et pour les trouver en plein accord, comme nous venons de les voir au Congrès de Strasbourg, devons-nous maintenant attendre le Congrès de Lille en 1923?

S'il vaut mieux à mon sens, et pour les raisons que j'ai dites, ne pas entrer dans le détail des discussions qui ont eu lieu à Strasbourg, il est peut-être utile, au contraire, d'indiquer que les difficultés vraiment sérieuses ne se sont élevées qu'au moment où il s'est agi d'associer, dans une action commune éventuelle théâtres, music-halls et cinémas. Le Directeur de cinéma est vraiment maître chez lui, il ne dépend que de lui-même et peut, du jour au lendemain, décider la fermeture de son établissement. Il en va tout autrement du théâtre et du music-hall. M. Alphonse Franck n'a pas médiocrement étonné son auditoire (et notamment les cinématographistes), en révélant

que la plupart des Directeurs de Paris sont liés non seulement par des contrats onéreux avec leurs vedettes, mais encore par leur bail qui leur interdit (hors la période des vacances) sous peine de résiliation immédiate de leur bail, une fermeture de plus de huit jours. Pour que les théâtres de Paris s'associent au mouvement de fermeture générale prévu pour le cas où les revendications du spectacle ne seraient pas prises en considération, il faudra donc obtenir l'adhésion des musiciens, des machinistes, des électriciens, des acteurs, de tout le personnel. Seul le cas de force majeure légalement caractérisé pourra autoriser les théâtres de Paris à suivre l'exemple que les cinémas leur donneront si délibérément...

De ces constatations et d'autres encore résulte une évidence qu'il serait puéril de nier : le Statut du théâtre et celui du cinéma sont vraiment si différents qu'il y aura toujours intérêt à les discuter séparément.

Est-ce à dire qu'il faille rompre cette solidarité qu'ont consacrée les ordres du jour de Strasbourg? Non pas! Ce serait une folie! J'ai encore dans l'oreille les adjurations vraiment éloqu岸tes du généreux et vibrant Chataigner dont l'intervention, en une circonstance tout au moins, fut décisive pour empêcher une rupture déjà presque consommée. Ce bloc laborieusement édifié de tous les Directeurs de spectacles de France, il faut le maintenir à tout prix, cohérent et fort. Mais pour qu'il le soit, on fera bien de ne pas le soumettre trop souvent à de trop dures épreuves. Les Directeurs de théâtres et de music-halls, visiblement, s'énermaient à Strasbourg d'entendre leurs collègues du cinéma discuter à perte de vue un certain projet Taurines auquel ils n'entendaient goutte et qui ne les intéressait pas. Les Directeurs de cinémas, de même et tout naturellement, prenaient peu de goût à la discussion de certains problèmes particuliers au théâtre. Il faut éviter ces incompréhensions mutuelles qui engendrent facilement la méfiance et l'irritation.

Au résumé si je me rallie bien volontiers à l'opinion de ceux qui, à Strasbourg, ont réussi à créer une véritable Fédération du spectacle, je crois cependant nécessaire de constituer au sein de cette Fédération, des groupements autonomes et forts.

Prenez, par exemple, le cinéma qui fait ici l'objet essentiel de nos préoccupations. N'est-il pas déplorable que les Directeurs de cinémas se

soient présentés au Congrès de Strasbourg en ordre dispersé pour ne pas dire en fractions antagonistes? Est-ce qu'ils comptent se présenter dans les mêmes conditions l'an prochain au Congrès de Lille? Allons-nous voir, après l'entente finale unanime réalisée à Strasbourg se rallumer les polémiques et se perpétuer les divisions d'avant-congrès? Est-il donc impossible de grouper sous une même bannière tous les Directeurs français de cinémas? Si l'on tentait de faire cela je crois bien pouvoir dire que ce ne serait pas à Paris que l'on trouverait des intransigeances irréductibles. La Province y est-elle également disposée? Fera-t-on cesser l'anomalie — car c'en est une — de ces convocations inter-professionnelles, intercorporatives? Les Directeurs de cinémas n'ont pas à se faire des politesses d'un groupement à l'autre, ils ont à s'unir en un groupement unique.

Telle est la nécessité qui m'a paru s'imposer à Strasbourg. J'espère n'être pas le seul à en rapporter cette opinion et *La Cinématographie Française* espère bien trouver dans notre corporation assez d'esprits avisés, pratiques et de bon sens pour réaliser enfin cette union en laquelle, plus que jamais, nous voyons le salut et la sauvegarde de notre industrie.

Paul de la BORIE.

\* \*

P. S. — Invoquant le droit de réponse que lui confère la loi (Pourquoi pas tout simplement notre courtoisie?) M. Louis Aubert m'adresse une lettre dont ma courtoisie souffre d'être obligée de lui refuser l'insertion mais que la loi précisément m'interdit d'insérer — au moins en son entier.

M. Aubert, en effet, débute ainsi :

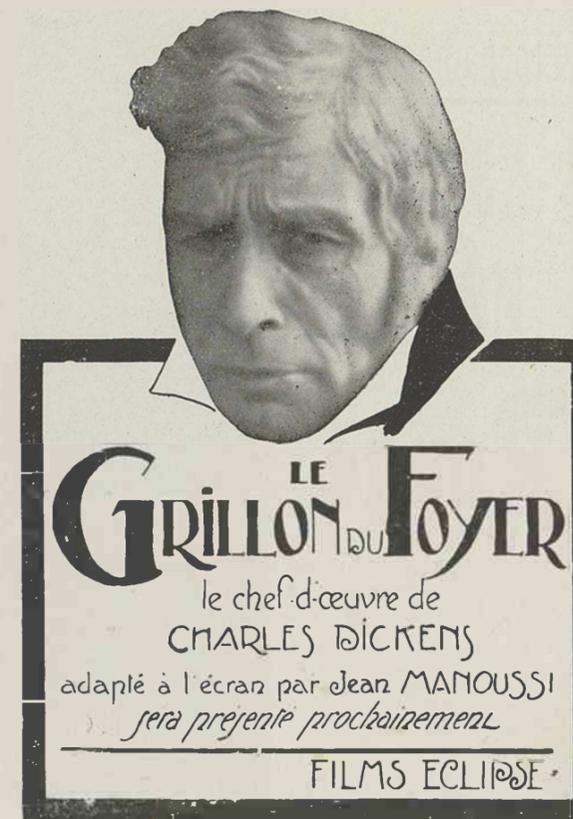
« Vous avez consacré deux éditoriaux de la Cinématographie Française pour me blâmer d'éditer : « Roger la Honte », « Serge Panine », « La Dame de Montsoreau », « Le roi de Paris », etc., etc. au lieu de scénarios inédits.

Les très importants intérêts qui me sont confiés et dont j'ai la responsabilité ne me laissent pas le temps de discuter cette question avec vous... »

J'arrête là...

Ainsi M. Aubert me répond pour me dire qu'il ne me répond pas. Alors il ne s'agit pas d'une lettre procédant du droit légal de réponse.

En tout cas je constate que M. Aubert, après



avoir déclaré qu'il ne me répondrait pas, entame, au moyen de chiffres — que je ne puis naturellement contrôler — une démonstration qui aboutit à déprécier un film actuellement exploité par une firme absolument étrangère au débat. Or, la loi ne permet pas, dans une réponse — qui, d'ailleurs, n'est pas une réponse — de mettre en cause des tiers.

Je reviendrai sur le sujet très important que je ne crois pas avoir épuisé et je souhaite que M. Aubert trouve, cette fois, le temps de produire son point de vue. Rien ne serait plus utile, sur cette question de principe qui intéresse au plus haut point le sort de l'industrie cinématographique, qu'une discussion où chacun peut être assuré de nous trouver toujours disposés à accueillir loyalement ses arguments d'intérêt général.

P. de la B.

Prochainement :

**Le  
Rouge**

et



VITTORIA LEPANTO, dans le rôle de Mme de Rênal



M. UGO PIPERNO, dans le rôle de M. de Rênal.

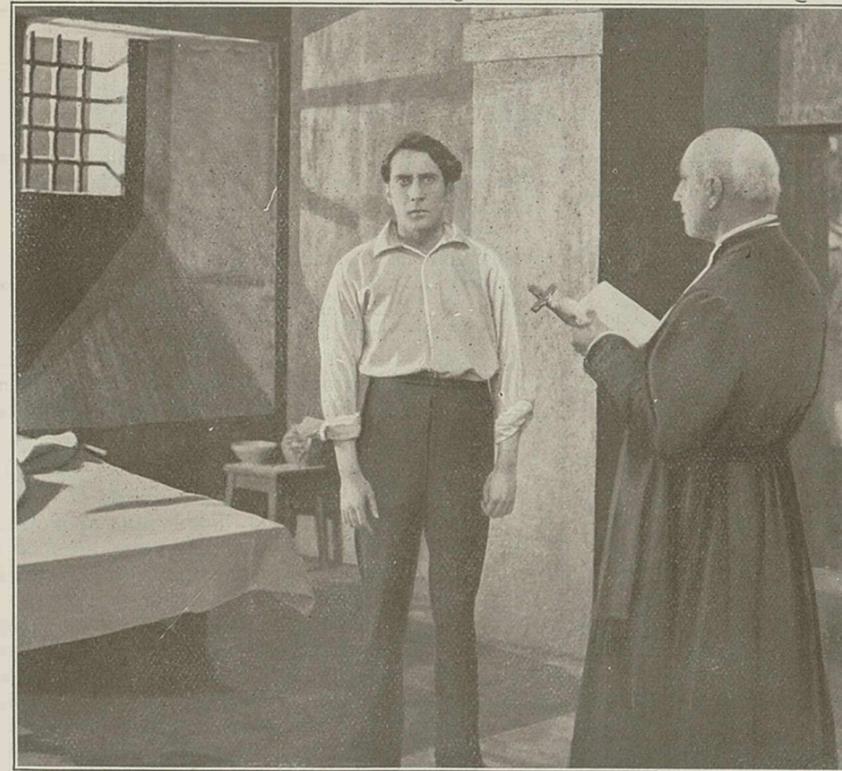
# Le Noir

d'après le chef-d'œuvre de  
**STENDHAL**



Sélection **FILMS ÉCLIPSE**

50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry



**NE**   
**RETENEZ**  
 **RIEN**

avant d'avoir

:: vu ce ::

**Grand Film**

# **LE ROUGE** ET **LE NOIR**

:: :: :: :: TIRÉ DU CÉLÈBRE ROMAN :: :: :: ::  
:: :: :: :: de :: :: :: ::

**STENDHAL**

**U. C. I.**

Sélection " **FILMS ÉCLIPSE** "

50, Rue de Bondy

2, Rue de Lancry

## POUR OU CONTRE L'EXCLUSIVITÉ

### Quelques opinions autorisées

Nous avons recueilli, sur cette question de grande actualité — et fort controversée — quelques opinions autorisées.

#### M. FOURNIER

Directeur du *Royal*, du *Select*, etc.

M. Fournier nous dit : Je suis hostile à « l'exclusivité » telle qu'on a paru la comprendre jusqu'ici car elle est de nature à déclasser nos établissements, je veux parler de toutes les salles qui, comme les miennes ne sont pas situées sur les grands boulevards ou leur voisinage immédiat. C'est pourquoi j'ai gardé rigueur à Aubert d'avoir inauguré avec « l'*Atlantide* » cette façon de procéder. Sans doute a-t-il gagné beaucoup d'argent, en raison du gros succès remporté par ce film, mais d'autre part, en rompant avec moi, il a perdu un client de 600.000 francs.

— On assure cependant que vous aviez l'intention de représenter un film en exclusivité.

— Peut-être. Toutefois, dans ce cas, j'appliquerai de toute autre façon cette « exclusivité ». Par exemple, le film que j'aurais choisi serait représenté pendant une semaine, il passerait au « *Royal* » en même temps qu'au « *Select* » de l'Avenue de Clichy et au « *Louxor* » du carrefour Magenta-Barbès. J'estime que chacun de ces cinémas ayant sa clientèle, ne nuirait pas aux autres. Et rien ne m'empêcherait de représenter ce même film dans un cinéma des Boulevards, si je voulais accepter l'une quelconque des sept ou huit salles que l'on met à ma disposition. C'est de cette seule façon que je comprends l'exclusivité.

— Au point de vue recettes, la représentation d'un film unique par séance donne-t-elle de bons résultats?

— Assurément si le film est bon. Un très gros inconvénient cependant : quand on change de programme après une exclusivité, on a perdu son public, et celui-ci met quelques jours à reprendre le chemin de son cinéma habituel.

#### Madame DUPÉRÉ

Directrice du *Madeleine-Cinéma*

La charmante Directrice du *Madeleine-Cinéma* ne partage pas l'avis de M. Fournier :

— Je suis résolument partisan du système de l'exclusivité. Travaillant dans ce cas en participation avec les loueurs, nous sommes naturellement assurés d'avoir de bons films, de très bons films, même, puisqu'il est de leur intérêt immédiat que les recettes de nos salles soient les plus élevées possible. Or, si le film est bon, ma salle sera toujours pleine; *l'Atlantide* a fait recette chez moi pendant six mois, et sans

des engagements antérieurs qu'il fallait tenir, elle eut gardé encore quatre mois l'affiche.

— Croyez-vous qu'il soit possible, comme le voudrait M. Fournier, de représenter un film à la fois en exclusivité sur les Boulevards, et dans un grand cinéma d'un quartier éloigné, à Passy, ou à la Nation par exemple?

— Nullement, l'Opéra-Comique ou la Gaieté consentiraient-ils à laisser jouer dans un théâtre de quartier la pièce qu'ils jouent eux-mêmes dans le centre de Paris? Non, n'est-ce pas. Alors.....

Une seule restriction à l'exclusivité pour les cinémas des Boulevards : l'été, à l'époque où notre clientèle est composée surtout d'étrangers et de provinciaux, je crois qu'il est préférable de reprendre des programmes fragmentés.

#### M. ARON

Directeur des Salles *Marivaux* et *Omnia*

— Il est très difficile de donner une opinion sur la question d'exclusivité sans heurter des intérêts commerciaux. En ce qui me concerne, je déclare tout net que je distingue entre trois périodes : deux, celle d'hiver et celle d'été, extrême du mauvais temps et extrême de chaleur, tout à fait défavorables à l'exploitation de nos salles, et pendant lesquelles ce serait folie de donner un film en exclusivité; pour la troisième où une température modérée dans les deux sens nous permet les bonnes recettes, on peut concevoir que certaines salles des Boulevards fassent passer des films en exclusivité. Ce ne saurait toutefois être le cas que d'un certain nombre de salles, celles principalement qui sont toutes nouvelles et n'ont pas eu le temps de se créer un public. *Madeleine-Cinéma* est le prototype de ces salles; ajoutons qu'en ce qui concerne *l'Atlantide*, en dehors du mérite intrinsèque du film, le succès de ses représentations est dû pour une bonne part à la prodigieuse réclame gratuite faite par le roman de Pierre Benoit et par les polémiques qu'il avait suscitées.

A « l'exclusivité » je préfère nettement ce que j'appellerai « l'antériorité-exclusivité ». Je désigne sous ce nom la méthode qui consiste à s'assurer exclusivement la représentation d'un film pendant une ou deux semaines au maximum, avant que ce film soit projeté dans aucun autre établissement.

— Je doute que les loueurs se prêtent volontiers à cette combinaison.

— Evidemment, mais le tout est de choisir des films un peu spéciaux et qui pour des raisons diverses n'ont pas été pris en première semaine. J'ai agi ainsi avec deux films « Un voyage dans l'Inde » et « Au berceau du Monothéisme » qui ont remporté un assez vif succès auprès de ma clientèle. Car, des salles telles que *Marivaux* ont une clientèle d'habitues et si nous représentons en exclusivité un film pendant plusieurs semaines, nous risquerions de perdre cette clientèle.

Tel est mon sentiment très net sur la question.

G. P.

## APRÈS LE CONGRÈS DE STRASBOURG

### Une démarche auprès des Pouvoirs Publics

La détaxation à bref délai, nous dit M. Brézillon, ou la fermeture générale des Cinémas, à bref délai.

Conformément aux décisions prises au Congrès de Strasbourg, une délégation est allée dans la journée de samedi communiquer aux Pouvoirs Publics les revendications du spectacle.

Cette délégation comprenait MM. Bizet-Dufaure, président d'honneur; Mauret-Lafage, président de la Fédération; Brézillon, président du Syndicat français de la Cinématographie; Détay, président du Syndicat National du Cinéma; Chévenot, secrétaire général et Cibial, trésorier de la Fédération des Directeurs de spectacle de Province.

Elle a été reçue au Ministère des Finances par M. Ribierre, chef du cabinet de M. de Lasteyrie auquel a été remis le texte des ordres du jour votés à Strasbourg, jeudi.

Elle a été ensuite reçue au Ministère de l'Intérieur où M. Maunoury a promis de faire une enquête personnelle sur le cas du Préfet du Var qui a institué, comme l'on sait un régime d'arbitraire et de persécution à l'égard du cinéma.

Nous avons demandé à M. Brézillon quelques détails sur l'entrevue du Ministère des Finances.

— Elle a été, naturellement, fort courtoise, nous a répondu le Président du Syndicat français des Directeurs de Cinémas : il n'en peut être autrement, les ministres étant toujours prodiges, sinon de promesses formelles, tout au moins d'une bienveillance diplomatique. Cependant, le Ministre des finances, par le truchement de son chef de cabinet, nous a assuré qu'il était favorable à la détaxation de l'exploitation cinématographique sous la forme du projet Taurines dont nous préconisons l'adoption.

— Vous avez, a-t-il ajouté, une excellente monnaie d'échange avec la taxe de 20 % ad valorem qui a précisément été établie dans le but de compenser un allègement des charges fiscales qui ont pesé jusqu'ici sur le cinéma, d'autant que le produit des 20 % ad valorem a atteint, depuis sa création, la coquette somme de 14 millions. Je n'en dirai pas autant de vos confrères les Directeurs de théâtres et de music-halls qui, eux, ont la prétention de voir leurs charges diminuer sans pouvoir ou vouloir vous offrir une compensation.

A ce propos, M. Brézillon, ajouta que lui et nombre de ses collègues avaient été stupéfaits d'entendre préconiser par quelques-uns, au Congrès de Strasbourg, la suppression de toute taxe sur les spectacles : « C'est une véritable folie, c'est vouloir faire échouer tout

projet de dégrèvement que de réclamer pareille mesure au moment précis où l'on annonce que le budget de la France est en déficit de 4 milliards. »

— Dans ces conditions, avons-nous demandé, le projet de fermeture à bref délai des salles de spectacles sera-t-il abandonné ?

— Je ne peux rien vous répondre en ce qui concerne les théâtres et music-halls, leurs directeurs se trouvant souvent, de par les clauses de leurs baux, dans l'impossibilité de fermer leurs salles sous peine de résiliation de la part des propriétaires. Mais je puis vous assurer que si, au moment où aura lieu notre prochaine réunion intersyndicale c'est-à-dire le 27 juin, nous n'avons obtenu nul allègement, la fermeture générale des cinémas sera bientôt effective. Et pour qu'il n'y ait pas de dissidents, une entente préalable avec les loueurs empêchera toute location de films.

— Vous voudriez donc, M. le Président, que le Parlement votât le projet Taurines avant les vacances ?

— Sans aller jusque-là — et cependant un tel vote ne serait pas impossible puisque nous croyons avoir pour nous l'adhésion de la grosse majorité des Parlementaires, — nous voudrions qu'on mit en vigueur le projet Taurines par simple mesure administrative, le Parlement devant ensuite donner sa ratification sous forme de loi, lors du vote de la prochaine loi des finances. Cette façon de procéder n'est nullement illégale s'il faut en croire le Directeur Général des Contributions Indirectes avec qui nous nous sommes entretenus ces jours derniers.

G. P.



#### DIRECTEURS, OPÉRATEURS,

Avant de fixer votre choix sur  
un POSTE DE CINÉMA ou  
TOUS ACCESSOIRES de REMPLACEMENT

— Rendez visite au —

Service du Matériel

de la

**MAISON DU CINÉMA**

OU CONSULTEZ SES PRIX

50, Rue de Bondy — PARIS

## LES GRANDS FILMS

## LA FILLE SAUVAGE

Série en 12 épisodes présentée par PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA

C'est une excellente idée qu'a eue M. Henri Etiévant de mettre à l'écran *La Fille Sauvage*, l'œuvre célèbre du grand romancier Jules Mary.

Disons tout de suite que l'accueil fait au film par le public de professionnels du cinéma qui se pressait le 1<sup>er</sup> juin au Palais de la Mutualité, a été des plus chaleureux.

Le metteur en scène a réalisé sans longueurs et avec beaucoup de clarté, ce qui était fort difficile en face d'un roman aussi complexe que *la Fille Sauvage*, une œuvre à la fois simple et dramatique, dont les péripéties sans cesse renouvelées se succèdent dans un enchaînement logique et passionné tout à la fois. Bien que le drame qui se déroule devant nos yeux soit surtout de l'ordre intime, il fallait lui donner un cadre de beauté qui en adoucit l'âpreté. M. Etiévant n'a pas été inférieur à la tâche qu'il s'était tracée.

Les intérieurs ont été composés avec un art discret et judicieusement éclairés. Les plein airs choisis avec un souci constant du pittoresque et de la beauté pure du paysage.

L'usurier Henri Villedieu demeuré veuf avec une fillette de dix ans, Henriette, a fait sa maîtresse de la jolie Jacqueline Gelimer institutrice de son enfant. Jacqueline qui est d'ailleurs aimée en secret par Denis Gervoise, contremaître des ateliers de Villedieu, simple ouvrier au merveilleux génie inventif s'aperçoit qu'elle va être mère, et demande à Villedieu de l'épouser. Mais celui-ci refuse, car le mois suivant il doit épouser une femme de son monde qui lui apporte une grosse fortune.

Jacqueline abandonne aussitôt le Château des Bois Murés et se réfugie en Vendée chez des parents, le père et la mère Dauloup, où elle met au monde une fille qu'elle nomme Liliane.

Puis, elle revient seule à Paris pour gagner sa vie et celle de sa fille restée en Vendée. Dans la grande ville où l'existence lui est inclémente, un jour elle rencontre Gervoise qui lui avoue son amour et lui demande sa main.

Le mariage a lieu, mais le bonheur fuit toujours Jacqueline. Dans son cœur, il n'y a qu'une image; celle de sa fille. Quant à Gervoise, il continue à vivre dans un véritable délire inventif et devant la persistance des échecs, la folie semble envahir son cerveau. Cependant, Robert Robertson, riche américain que les hasards d'une villégiature avaient amené non loin de l'humble demeure de campagne où Gervoise et Jacqueline s'étaient réfugiés depuis quelque temps,

propose à Jacqueline de l'enlever et de l'emmener avec sa fille en Amérique. Là serait le salut pour la mère et l'enfant, mais comment abandonner le malheureux Gervoise qui, ayant joué et perdu, vient de s'enfuir du logis en criant : « Je reviendrai avec de l'or ou je t'aurai délivré de moi ».

Terrifiée elle va fuir, mais soudain recule stupéfaite; un homme ruisselant d'eau et portant une fillette dans ses bras, vient de paraître sur le seuil. C'est Gervoise qui a sauvé de la mort la fille de Jacqueline tombée à l'eau.

Robertson comprend alors que la gratitude enchaînera toujours Jacqueline à son mari, et s'incline devant le destin. Mais Villedieu pris d'un regain de désir pour son ancienne maîtresse veut la revoir, sinon il révélera tout à Gervoise. Robert Robertson intervient et provoque en duel Villedieu qu'il blesse grièvement; puis il offre aux Gervoise de venir en Amérique où les inventions du mari l'enrichiront certainement.

Dix ans se sont écoulés, et Gervoise qui a acquis une grosse fortune rentre en France avec sa femme et sa fille à qui Robertson a légué tous ses biens.

Gervoise rachète Primerose, l'ancien château qu'habitait Robertson et qui est voisin des Bois Murés. Villedieu, toujours épris a recommencé ses menaces contre Jacqueline et lui a fixé un rendez-vous la nuit dans le parc des Bois Murés. Désespérée, celle-ci va au rendez-vous mais emporte avec elle un couteau à longue lame qui se trouvait sur le bureau de son mari, et Villedieu est frappé par l'arme justicière.

D'après les épisodes présentés jeudi, on peut dire, à coup sûr, que c'est une production dramatique d'un art intense et dont l'interprétation est de tout premier ordre. M<sup>me</sup> Lissenko dans le rôle de Jacqueline a été particulièrement belle et émouvante; auprès d'elle sont M<sup>lles</sup> Irène Wells, gracieuse et jolie, Lily Deslys Volkonskala et Angèle Decori.

M. Romuald Joubé de la Comédie Française dont les superbes créations cinématographiques : *La Faute d'Odetle Maréchal, J'accuse, Fleur des Neiges*, etc., nous ont tant de fois émus a remporté ici un nouveau succès; M. Janvier, de l'Odéon joue, comme toujours, avec un tact parfait; MM. Rimsky, Rieffler, Tourjansky, Milo, Maupain, Angely sont dignes des plus grands éloges.

Après d'éclatants succès tels que *La Pocharde, Les Trois Mousquetaires, L'Empereur des Pauvres*, etc., « Pathé-Consortium », continue à augmenter sa liste de beaux films français. G. P.

## Les Archives Cinématographiques de la Ville de Paris

## Le Rapport de M. Victor PERROT

Voici le texte du rapport présenté par M. Victor Perrot, membre de la Commission du Vieux Paris, comme suite au vœu émis par la Commission le 29 mai 1920 et à la délibération du Conseil municipal du 11 mars 1921 :

La cause des Archives cinématographiques de Paris est enfin gagnée.

Le 7 février 1921, M. Emile Massard, s'appuyant sur le vœu de la Commission du Vieux Paris du 29 mai 1920, et reprenant une proposition déjà déposée par lui le 15 avril 1911, faisait adopter par le Conseil municipal la délibération suivante :

« L'Administration est invitée pour la seconde fois à poursuivre d'urgence la solution de la question de la fondation du Musée des films cinématographiques et phonographiques. »

Et le 1<sup>er</sup> mars suivant, sur le rapport présenté par M. Rictor, le Conseil municipal prenait cette autre délibération :

« L'Administration est invitée à établir les Archives cinématographiques et phonographiques historiques de la Ville de Paris. »

Et M. Massard ajoutait :

« Les démarches de l'Administration, en vue de la constitution des Archives cinématographiques, seront grandement facilitées par l'initiative de la Commission du « Vieux Paris » qui achève actuellement de mettre sur pied un programme complet et détaillé de réalisation. »

C'est ce projet d'organisation, encore très incomplet, mais qui a l'avantage d'être de réalisation pratique et immédiate, que je viens vous soumettre le plus brièvement possible, au nom de la 3<sup>e</sup> Sous-Commission.

J'ai résumé mes observations en quatre parties :

1<sup>o</sup> Quels films devons-nous conserver?

2<sup>o</sup> Comment se les procurer, c'est-à-dire quelles sont les sources cinématographiques de l'histoire de Paris?

3<sup>o</sup> Où et comment les conserver?

4<sup>o</sup> Quelles sont les dépenses nécessaires?

Il est bien entendu, une fois pour toutes, que lorsque je dis Paris, il s'agit également du département de la Seine.

1<sup>o</sup> Quels films devons-nous conserver?

Tous les films rigoureusement documentaires, représentant :

1<sup>o</sup> Les vues générales et partielles de Paris, panoramas, monuments, parcs, boulevards, rues, cours de la Seine, etc. ;

2<sup>o</sup> Les événements parisiens, c'est-à-dire :

a) Les faits historiques, comme les grandes fêtes nationales, les réceptions des grands personnages, etc.

b) Les faits anecdotiques, c'est-à-dire les faits divers de la vie parisienne au jour le jour;

3<sup>o</sup> Les personnalités parisiennes chez eux ou dans l'exercice de leurs fonctions ou professions;

4<sup>o</sup> La vie intellectuelle, artistique, industrielle et commerciale de Paris : musées, théâtres, expositions, usines, magasins, métiers, etc. ;

5<sup>o</sup> Paris à l'étranger, c'est-à-dire les manifestations qui ont eu lieu dans les pays étrangers en l'honneur de Paris ou de ses représentants;

6<sup>o</sup> Les reconstitutions historiques.

Certains grands films contiennent des reconstitutions heureuses d'aspects du Vieux Paris et de faits historiques parisiens, ainsi que l'a fait iconographiquement M. Hoffbauer dans « Paris à travers les âges ».

C'est ainsi que dernièrement dans *Un Drame sous la Révolution*, on a fidèlement reconstitué la salle de la Convention aux Tuileries, d'après l'estampe d'Helmann, ainsi que la séance dramatique du 9 thermidor qui s'y déroula.

Bien que ces films ne puissent être considérés comme documentaires, il serait regrettable que ceux qui présentent de consciencieux essais historiques, ayant coûté souvent beaucoup de travail, de temps et d'argent, ne soient pas conservés.

2<sup>o</sup> Comment se procurer les documents cinématographiques, c'est-à-dire quelles sont les sources cinématographiques de l'histoire de Paris?

Trois périodes sont à envisager :

1<sup>o</sup> De 1896 (date de l'apparition du cinéma) à 1900;

2<sup>o</sup> De 1900 à 1908;

3<sup>o</sup> De 1908 à nos jours.

Pour la première période, de 1896 à 1900, où l'on ne tournait que des films documentaires, le résultat est aussi simple que navrant : il ne reste plus rien !

Pour la deuxième période, de 1900 à 1908, les maisons « Gaumont et Pathé » m'ont laissé espérer quelques milliers de mètres après classement de leurs archives.

Ce n'est qu'à partir de 1908 que les trois maisons « Gaumont, Pathé et Eclair-Eclipse » (celle dernière depuis 1910 seulement) ont établi un service régulier des « Actualités » et ont commencé à garder leurs principaux négatifs.

Le catalogue complet n'en est pas encore établi, mais il m'a été promis pour le mois d'octobre. D'après l'estimation de ces maisons, le métrage pour quinze ans peut être évalué à 90.000 mètres, soit 6.000 mètres par an.

Le Service cinématographique de l'armée, créée en 1916, est devenu, depuis la paix, le « Service cinématographique des Beaux-Arts ». Il possède une ciné-

mathèque établie dans les sous-sols de la cour du Palais-Royal. Il a conservé tous ses films : 20.000 mètres sont susceptibles de nous intéresser, d'après le catalogue dressé.

Un seul particulier, à ma connaissance, a créée pour son usage personnel un service cinématographique. C'est M. Albert Kahn, le mécène bien connu; mais, hélas ! il n'a commencé sa collection qu'en janvier 1917. Ses films se rapportent, pour la plupart, à des événements parisiens. Ils sont restés à l'état de négatif, par conséquent inédits, déposés dans une cinémathèque établie dans sa propriété de Boulogne-sur-Seine. Il en a fait obligeamment dresser le catalogue pour la Commission et il met tous ses négatifs à la disposition de la Ville de Paris pour en tirer des positifs. Son catalogue parisien contient environ 30.000 mètres à ce jour.

En dehors de ces sources directes bien définies, j'en signale une autre qui, d'après mes observations personnelles, est aussi importante : ce sont les vues de Paris comprises dans les grands films dramatiques tournés par les maisons d'édition françaises et même étrangères. C'est dans ces films que j'ai rencontré les aspects parisiens les plus curieux, les plus pittoresques et aussi les plus ignorés.

Nous arrivons donc, pour la période de 1908 à 1922, à 140.000 mètres de films.

3° Où conserver les films et comment les conserver ?

A première vue, la bibliothèque Saint-Fargeau, qui possède déjà 20.000 clichés de projection, paraît tout indiquée. Ce serait la solution la plus pratique et aussi la plus économique.

La grande salle des conférences a été spécialement aménagée pour les projections, et les sous-sols contiennent une salle encore inoccupée, facilement transformable en « cinémathèque ».

Malheureusement, qui dit film, dit celluloïd et inflammabilité, et nous avons dû constater que les règlements de la Préfecture de police ne permettraient pas, à cause des risques d'incendie, l'accumulation de plusieurs tonnes de celluloïd dans un immeuble de Paris, surtout quand cet immeuble est une bibliothèque... Il faut donc y renoncer jusqu'au jour très prochain où les films seront reconnus complètement ininflammables.

Aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne, il existe déjà des cinémathèques publiques. C'est en Allemagne surtout, où le cinématographe a l'appui des Rathenau, des Stinnes, des Krupp, que, d'après les spécialistes en cette matière, la question est la mieux résolue.

En France, rien de pareil, et c'est à cette absence de cinémathèque qu'est due en grande partie la destruction des films.

En attendant que la Ville de Paris soit amenée par les événements à construire une cinémathèque, ce qui, avec le développement que va prendre rapidement l'enseignement par le cinéma, se fera dans un délai plus

court qu'on ne le croit généralement, il faut aller au plus pressé.

M. Léon Gaumont, à la suite de pertes éprouvées par lui dans la conservation de ses films, a pris récemment, à l'instar des pays étrangers, l'initiative de la création de la première grande cinémathèque française.

52, rue de Paris, aux Lilas, à quelques centaines de mètres des fortifications, il a adapté, à cet effet, des chais considérables présentant tout le confort, toute la sécurité et toute l'hygiène désirables à la conservation des films.

Là, 36 caves sont aménagées. Comme pour les coffres-forts dans les maisons de crédit, elles sont hermétiquement fermées et closes au moyen de deux cadenas. La clé de l'un demeure en possession de la maison Gaumont, l'autre est conservée par le locataire de la cave.

Chaque cave peut contenir 4.000 kilos de films, soit 700.000 mètres environ.

Sur des rayons métalliques, les films sont classés après avoir été mis au préalable dans des boîtes métalliques circulaires avec couvercles fermant hermétiquement, spécialement faites pour conserver des pellicules, la boîte ronde devant être préférée à la boîte carrée dont la fermeture laisse toujours à désirer.

La Ville de Paris pourrait louer une de ces caves à l'année et y commencer la réunion de tous ses films d'histoire et d'enseignement. La conservation de cette cinémathèque serait assurée par un attaché de la bibliothèque Saint-Fargeau.

#### 4° Dépenses à envisager.

Dans le rapport que je vous avais soumis le 29 mai 1920, j'avais évalué le métrage de films à conserver à 300 mètres par semaine.

Dans son rapport au Conseil municipal, M. Riotor l'a évalué à 120 mètres. Ce chiffre de 120 correspond, en effet, au métrage des « actualités » filmées chaque semaine par Gaumont, Pathé et Eclair; mais M. Riotor a laissé de côté dans son estimation les films intéressants la banlieue, ceux compris dans les scénarios, ceux du « Service cinématographique de l'armée », ceux de la collection Kahn dont le métrage hebdomadaire est aussi important. Le chiffre de 300 mètres par semaine paraît donc plus conforme à la réalité.

Pour le passé (jusqu'au 31 décembre 1922) :

Films antérieurs à 1908 (estimation Gaumont).....	5.000	mètres
Films maisons Gaumont, Pathé, Eclair-Eclipse de 1908 à 1921, d'après les estimations faites par ces maisons (6.000 mètres par an).....	90.000	—
Service cinématographique de l'armée.....	20.000	—
Collection Albert Kahn.....	30.000	—
	<hr/>	
	145.000	mètres

## AU FILM DU CHARME

### Une première à l'Elysée

*Ne croyez pas, esprits malicieux, qu'il s'agisse de l'introduction clandestine d'une première qui, de la rue de la Paix, se serait adroitement faufilée chez M. le Président de notre 4<sup>e</sup> République, de plus en plus indivisible. Ce serait la pire des erreurs lourdes. Il n'est question en l'espèce que de présenter aux privilégiés du « Paradox élyséen » un film... chantant les vertus et le los d'Alexandre le « Grand Africain ».*

*L'on dit que jamais metteur en scène, fût-il le plus scrupuleux, le plus ingénieux, n'aurait pu tourner une bande aussi pittoresque, aussi variée, aussi vécue sans le concours de notre éminent chef d'Etat, qui se révéla la grâce et la bonne humeur personnifiées.*

*Hic deus nobis otia fecit.*

*Son sourire et son bon estomac nous ont conquis le Magreb... pour la seconde fois et le film narre également les prouesses d'Alexandre et de sa suite. Aussi cette bande a-t-elle été intitulée, par le service de propagande : « Un beau voyage » en... croissant... comme la Lune.*

*Et pour le voir, point ne sera besoin d'agiter la croix et la bannière.*



### Un méchant

*« Pour réussir au Cinéma, il suffit généralement d'être photogénique, de ressembler à une belle oie blanche, susceptible d'être plumée » ainsi concluait surnoisement un méchant revuiste, qui avait de l'esprit autant qu'une de France.*

*Cette boutade excessive de boulevardier qui connaît trop bien coulisses, studios et alcôves, me rappelle certain article d'Hervé Lauwick, je crois, intitulé : « Sois belle et ...Tais-toi » et dans lequel l'auteur soutenait mordicus que si n'importe qui, guidé par les hurlements du metteur en scène, pouvait arriver à traverser un salon sans tomber à plat ventre, jouer un premier plan n'était pas une aussi mince affaire ».*

*Et je me sens tout disposé, en raison des grandes chaleurs accablantes, à donner raison à Lauwick. Il faut avoir de très réelles qualités pour pouvoir sur commande, au déclin, mimer l'ironie masquée pendant 2' 1/5, la honte rouge pendant 3 ou 4", et l'étonnement vert pendant 6 ou 9.*

*Le métier n'est pas si simple qu'on le suppose dans la cabane des 4 vents de l'esprit et il n'engraisse généralement pas les oies blanches, bien que quelques-unes d'entre elles, disent les légendes, se soient parfois sauvées... avec le « Capital ».*

A. MARTEL.



145.000 mètres à 1 fr. 40.....	203.000	fr.
500 boîtes métalliques avec axe en bois à 3 fr. 65 .....	1.825	»
Soit la dépense totale de.....	<hr/>	204.825
Dépense annuelle, à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1922 : 15.000 mètres de films à 1 fr. 40.	21.000	fr.
30 boîtes métalliques avec axe en bois à 3 fr. 75 .....	137	50
Location d'une cave tout agencée au Ciné-Entrepôt .....	7.200	»
Appointement du chargé de ce service dépendant de la bibliothèque de la Ville de Paris .....	6.000	»
Soit une dépense annuelle totale .....	<hr/>	34.337

Je n'ai pas voulu faire de prévision pour l'avenir qui s'ouvre immense pour le cinéma ne m'occupant que du passé et du présent : réunir tous les films anciens existant, s'assurer des films nouveaux au fur et à mesure de leur production, les mettre à l'abri de la destruction.

Je crois vous avoir indiqué les moyens les plus simples et les plus rapides pour atteindre aux deux buts de la Commission du Vieux Paris : sauvetage et conservation.

#### Films perdus concernant l'histoire de l'Hotel de Ville de Paris.

Au moment où la Ville de Paris publie le magnifique ouvrage de M. Lucien Lambeau sur l'histoire iconographique de l'ancien Hôtel de Ville, il est utile et pénible de constater que, pour la continuation cinématographique de cette histoire, si chère au Conseil municipal on ne pourra se servir des films ci-après, aujourd'hui perdus, faute de cinémathèque :

- Réception de l'empereur Nicolas II et de l'impératrice de Russie, le 7 octobre 1896;
- Fêtes du Centenaire de la naissance de Michelet, 13 et 14 juillet 1898.
- Réception du commandant Marchand, 15 juillet 1899;
- Réception du président Krüger, 27 novembre 1900;
- Réception, à l'occasion du centenaire de Victor Hugo, 27 février 1902;
- Réception du roi d'Angleterre, Edouard VII, 2 mai 1903;
- Réception des souverains italiens (Victor Emmanuel III), 16 octobre 1903;
- Réception du roi d'Espagne, Alphonse XIII, 31 mai 1905;
- Réception du roi de Cambodge, 10 juillet 1906;
- Réception du lord-maire de Londres, 23 mai 1907;
- Réception du roi Haakon VII et de la reine de Norvège, 28 mai 1907;
- Réception du roi Frédéric VIII et de la reine de Danemark, 15 juin 1907.

# La Visite aux Studios

## A Vincennes

Diamant-Berger tourne "Vingt ans après"

Je n'ai pas la prétention d'apprendre aux lecteurs de la Cinématographie Française ce que c'est qu'un studio, mais beaucoup plus simplement l'intention de leur faire faire avec moi et avec M. Diamant-Berger, le plus aimable des guides, le tour du studio où cet habile metteur en scène tourne en ce moment *Vingt ans après*, suite célèbre des non moins célèbres *Trois Mousquetaires*.

Dans le vaste hall où se dressait ce matin là, le sévère et somptueux cabinet de travail de Mazarin, c'est un fourmillement d'électriciens, de manœuvres, de menuisiers, d'accessoiristes qui préparent fiévreusement mais soigneusement le cadre où le Cardinal de Mazarin (Jean Périer) et la Reine d'Angleterre (Jeanne Pierly) vont tout à l'heure s'affronter dans une scène célèbre, celle où la Reine vient vainement implorer du Ministre l'aide de la France pour son époux Charles 1<sup>er</sup> contre Cromwell.

Et cependant, si vaste que soit ce studio, M. Diamant-Berger le rêve plus vaste encore. Grâce à la démolition de cloisons que remplaceront de larges baies fermées par des portes vitrées coulissantes, sa longueur passera de 50 à 62 mètres et sa largeur de 27 mètres à 32. Pour disposer l'éclairage suivant les besoins du travail scénique, tout un ensemble de rampes de lampes au mercure, de projecteurs et de plafonniers meuble le vaste intérieur. A remarquer notamment une combinaison nouvelle en France qui permet de faire coulisser avec des galets sur cinq rails, 75 plafonniers électriques, disposition copiée sur celle inaugurée par la « Famous Players », dans son studio de Long Island.

M. Diamant-Berger nous fait aussi admirer un praticable de son invention qui offre cette particularité d'être métallique et d'avoir des élévations variables grâce à un treuil, tandis que les praticables jusqu'ici en usage dans les coulisses ne sont que des sortes d'échafaudages en bois dont le niveau ne peut varier.

« J'attache une grande importance, nous dit M. Diamant-Berger, à posséder un matériel aussi parfait que possible, mais le tout n'est pas d'avoir de bons instruments, encore faut-il avoir un personnel qui sache s'en servir. Car, en France, ce personnel est plutôt clairsemé. Les techniciens du cinéma sont rares, et sans eux, le metteur en scène est obligé de tout prévoir, de tout surveiller et de parer à chaque instant à des difficultés imprévues. Malgré tout, nous arrivons à tourner quatre heures chaque jour, pendant lesquelles nous impressionnons 200 mètres (utiles) de pellicule.

— Pour combien de mètres de pellicule inutilisable? — Fort peu, car contrairement à beaucoup de metteurs en scène qui gaspillent un métrage énorme de film, pour choisir ensuite le métrage réduit qui leur est nécessaire; j'estime qu'un bon metteur en scène doit travailler de façon à ne faire impressionner que le minimum de pellicule. Agir autrement c'est faire preuve de paresse.

En ce qui me concerne, je suis obligé, dans une séance de quatre heures, de tourner trois négatifs, identiques: l'un pour Paris, l'autre pour Londres et le dernier pour New-York, soit 200x3, = 600 mètres. Or, il m'arrive rarement de dépenser plus de 700 mètres de pellicule.

« Cette méthode permet également d'aller vite et d'agir ainsi contre ce que je désignerai sous le terme général de « risques » : risques d'accidents, de maladie, etc.

Ainsi, *Vingt ans après* que j'ai commencé le 15 mai sera terminé le 30 septembre, en tournant chaque jour, sauf les dimanches ».

Nos pas nous ont amenés dans le cabinet de travail de Mazarin; et comme je m'extasie sur la beauté des meubles et des tapisseries qui forment un ensemble merveilleux, M. Diamant-Berger me dit en souriant : « Vous avez raison d'admirer, les meubles qui garnissent ce cabinet sont de véritables pièces de musée qui m'ont été confiées par les plus grands antiquaires de France. Cette « chaisière » sculptée où s'assiera tout à l'heure le Cardinal Mazarin, vaut vingt-deux mille francs; cette tapisserie où se poseront les pieds de la Reine et qu'ornent les armes de France, est de la plus pure époque Louis XIII et ne vaut pas moins de 30,000 francs. Je pourrais ainsi continuer l'énumération, mais elle vous paraîtrait fastidieuse ».

Sortant du décor sur le plateau, j'aperçois une glace à trois faces, et comme j'interroge mon guide du regard : « En effet, voilà un meuble moderne dont l'importance n'est pas mince, car cette glace sans prétentions permet aux Rois comme aux Reines, aux Cardinaux comme aux soubrettes de vérifier le moindre détail de leur costume au moment même où ils vont entrer en scène.

C'est un rien, encore faut-il croire que tout le monde n'y pense pas, puisque c'est ici le seul studio, à ma connaissance, où les acteurs puissent rectifier leur costume sans être obligés de faire quelquefois plus de 100 mètres pour retourner dans leur loge.

— A propos de loges, voulez-vous visiter celles que je fais construire?

Et nous continuons le « tour du propriétaire » sans oublier le magasin où sont soigneusement rangés et catalogués les 480 costumes des acteurs du film.

Encore ce vestiaire modèle ne contient-il pas les accoutrements plus simples qui habilleront les quatre mille figurants qui évolueront dans certaines scènes; il faut



**Partout**

où il passe, le merveilleux film *Au Cœur de l'Afrique Sauvage*, a soulevé l'enthousiasme des foules, chaque soir ce ne sont que salles combles ne pouvant contenir le flot de spectateurs venus pour satisfaire leur curiosité

**Partout**

les hautes notabilités de la ville n'ont pas manqué d'accorder leur patronage, vivement intéressées par les scènes inédites de ce document sensationnel. — Partout enfin, toute la presse ne cesse de consacrer des articles élogieux, affirmant l'énorme attrait que procure la vision du film

**Au Cœur de l'Afrique Sauvage**

Svenska Film  Exclusivité Gaumont

PROGRAMME

**Au Cœur de l'Afrique sauvage**

Adaptation littéraire de M. Guy de Tessano  
Publié par SCIENCES ET VOYAGES

Svenska Film Exclusivité Gaumont

La plus grande expédition cinématographique qui ait été entreprise jusqu'à ce jour pour révéler les coutumes des peuplades noires et les mœurs des animaux sauvages vivant en maîtres dans l'immense jungle africaine

Ce film projeté au Gaumont-Palace du 11 au 14 Mars, passera ensuite en éditant au Gaumont-Théâtre, 7, Boulevard Poissonnière

---

La Société des Etablissements Gaumont vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la Présentation privée offerte à la Jeunesse des Ecoles

sous le haut patronage de  
Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts  
de Monsieur le Ministre des Colonies  
et de la Société de Géographie  
qui aura lieu au  
**Gaumont-Palace**  
le Dimanche 26 Mars à 10 h. du matin

---

La Direction de l'Eden vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la Présentation spéciale offerte à la Jeunesse des Ecoles

sous le haut patronage de  
Monsieur le Préfet de la Seine-Inférieure  
et des Autorités Locales  
qui aura lieu à  
**l'Eden-Théâtre**  
le Mercredi 12 Avril à 10 h. du matin

---

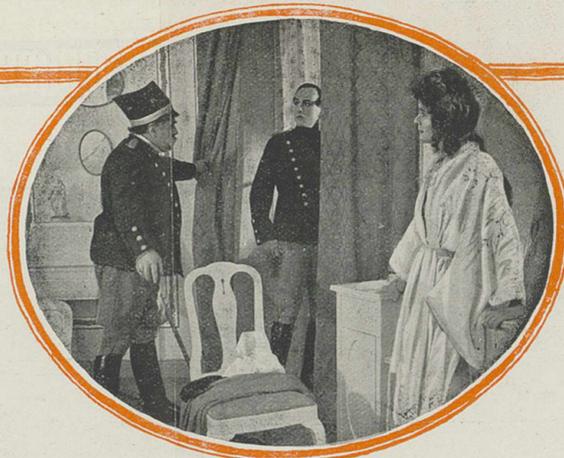
La Société des Etablissements Gaumont vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la Présentation privée offerte à la Jeunesse des Ecoles

sous le haut patronage des  
Autorités Universitaires  
et de la  
Ligue de l'Enseignement  
(Comité Nord-Ouest)  
qui aura lieu au  
**Gaumont-Palace**  
le 27 Avril à 9 h. 1/2 du matin

---

La Direction du Cinéma Gaumont vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la Présentation privée offerte à la Jeunesse des Ecoles

sous le haut patronage de  
Monsieur Léon MEYER  
Maire de la Ville de Hainaut  
qui aura lieu au  
**Cinéma Gaumont**  
le Jeudi 27 Avril à 10 h. 30 du matin



## Autour d'un Cœur

Comédie en 4 parties

Mise en scène par J. W. BRUNIUS

interprétée par

PAULINE BRUNIUS et GOSTA EKMAN

Skandia Film



Excl. GAUMONT



## Autour d'un Cœur

Comédie en 4 parties

Skandia Film



Exclusivité Gaumont

Géza Ugron entre dans l'armée suédoise après avoir passé ses examens avec succès. C'est un cerveau brûlé qui en fait voir de toutes sortes à son colonel. Il lui demande la main de sa fille, mais, promu lieutenant, il va passer un congé à la mer. Il fait la connaissance de la générale Jenky. Cette jeune femme, fort belle, mariée contre son gré à un vieil officier, n'a qu'un désir : divorcer. Pour ce, elle se fait enlever par le lieutenant Géza Ugron, mais celui-ci a vu clair dans le jeu de son amie et parvient à sortir à son avantage de l'impasse dans laquelle il s'était laissé entraîner.

De retour au quartier, il apprend le mariage de son frère Bandi... avec sa propre fiancée. Son manque d'émotion lui montre qu'il n'était pas encore mûr pour le mariage.

PUBLICITÉ

1 affiche 150x220 en 6 couleurs  
Photos 18x24 et Galvanos



Édition du 14 Juillet

ajouter que par mesure de sage précaution, chacun de ces 480 costumes existe en double; un accroc se produit-il, un haut-de-chausses craque-t-il, une dentelle se déchire-t-elle, l'acteur revêt le costume sosie pendant qu'une couturière diligente répare accroc ou déchirure.

Le salon de coiffure où nous pénétrons présente la même particularité.

Chaque perruque (en purs cheveux naturels, s'il vous plaît) existe en double, et la moustache postiche de Jean Pèrier comme le toupet non moins postiche de Mazarin possèdent, bien cosmétiques et frisés, leur frère et leur sœur jumelle, soigneusement rangés en un érin. Mais voici que huit mousquetaires gris font leur entrée sur le plateau précédant le Cardinal Mazarin et la Reine d'Angleterre. Il est temps de laisser à leur travail acteurs et metteur en scène, non toutefois sans avoir serré la main de Jean Pèrier en lui demandant ce qu'il pense de son début au cinéma.

« Cela m'amuse prodigieusement, déclare l'artiste. Le cinéma est un art tout à fait nouveau qui est encore dans sa période de croissance, mais qui est appelé, j'en suis sûr, à devenir l'une des formes les plus intéressantes et les plus belles de la scénique

Gaston PHÉLIP.



### On proteste aussi contre les taxes du Cinéma en Belgique

Au moment où les cinématographistes français s'emploient activement à obtenir la détaxation qui seule peut sauver leur industrie, il est intéressant de noter les revendications formulées par les cinématographistes belges, eux aussi écrasés d'impôts.

Une délégation de représentants de l'industrie du film en Belgique a été reçue au Ministère des Finances par le Directeur général, M. Clavier et lui a exposé que le mal réside dans l'accumulation des taxes gouvernementales, provinciales et communales, dont le total atteint parfois jusqu'à 52 % des recettes brutes.

Le remède à employer, si l'on ne veut pas tuer complètement cette industrie, consistera dans l'établissement d'une taxe *gouvernementale unique*, progressive, à l'exclusion de toutes autres, l'Etat faisant lui-même aux communes les justes ristournes auxquelles elles ont droit. Cette taxe unique devrait être établie par *paliers*. La taxe actuelle est basée sur le prix des places; il en résulte que de nombreux exploitants qui n'ont que peu de places de premier choix ne peuvent, pour celle-ci dépasser le prix de 1 ou de 2 fr., sans voir immédiatement le taux de la taxe augmenter de 5 % pour toutes les places. En acceptant le régime proposé par les industriels du cinéma, l'Etat touchera bon an mal an, des 850 cinémas de Belgique, une somme supérieure à ce qu'il touche en ce moment; mais chacun paiera selon ses recettes.

Les délégués ont remis au représentant du ministre, un projet qui établit la taxation en cinq paliers, variant de 10 à 40 % sur la recette.

Une nouvelle réunion aura lieu dès que le département des Finances aura pu examiner les propositions qui lui ont été faites. L'entrevue a été longue et empreinte du meilleur esprit.

### DIRECTEURS !!!

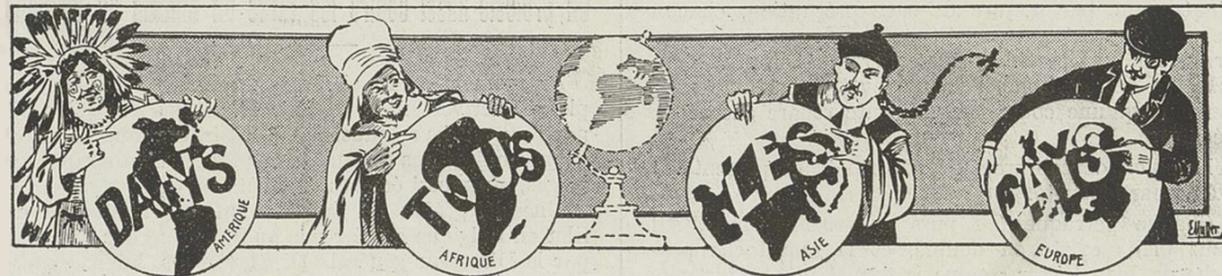
Désirez-vous céder la concession de la vente des Programmes de votre Etablissement ?

ADRESSEZ-VOUS A

## La Cinématographie Française

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

Qui vous offrira les conditions les plus avantageuses.



## EN ALLEMAGNE

Deux maisons d'édition de Berlin, la « Rex-Film-Compagnie » et la « Film-Handel-Compagnie » se chamaillent autour du titre du roman bien connu de Zola : *Au bonheur des Dames*. Chacun prétend en avoir la priorité.

La première vient d'obtenir un jugement interlocutoire défendant à la seconde de faire paraître, avant le prononcé de la sentence définitive, c'est-à-dire le 13 juin, un film sous le titre *Le Paradis des dames* ou un titre analogue, susceptible d'être confondu avec son titre, à elle, *Au Paradis des dames*.

La seconde, de son côté, adresse une lettre ouverte à la première, la menaçant d'une action judiciaire, si elle continue à prétendre que la « Film Handel C<sup>ie</sup> » n'aurait pas le droit d'employer le titre *Le Paradis des Dames*, alors que son scénario, à elle, peut revendiquer le droit de primogéniture.

Attendons la solution du conflit, existant entre deux compagnies, qui ne s'entendent précisément pas « comme larrons en foire », quand il s'agit de dépouiller un tiers.

*Genuine redivivus*, ou si vous voulez, *Genuine* ressuscitée, est le titre d'un entrefilet que « Der Film » consacre à la présentation de cette bande à Paris. Notre confrère croit que le succès du *Dr Caligari* y fraya la route à ce genre spécial allemand. Cependant, déclare le journal, le metteur en scène, M. Robert Wiene a dû se livrer à une modification rationnelle de son œuvre, afin de la rendre acceptable au goût français, et avant tout à la Censure française.

Vous voyez de quel bois se chauffait d'abord cette *Genuine* allemande, puisqu'on n'osait pas même la présenter intégralement à l'aréopage français.

\*\*\*

La statistique officielle de l'exportation allemande pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 1922 vient d'être publiée. Alors qu'au mois de mars, l'exportation, dans sa généralité atteint le maximum, soit 2.152.600.000 kg. les mois de janvier et de février ne donnent que 2.027.100.000 et respectivement 1.747.300.000 kg.

L'exportation filmique y figure pour les chiffres suivants : 21.100 kg. de films impressionnés pour une valeur de 26.623.000 mares et 109.000 kg. de films vierges pour une valeur de 120.830.000 mares.

Les 21.100 kg. de films impressionnés se subdivisent en 11.600 kg. pour janvier, 2.700 pour février et 6.800 pour mars, ce qui prouve que l'Allemagne, si elle vend des films, n'inonde pas encore les marchés étrangers comme d'aucuns semblent le redouter.

Le film vierge a également décrit une ligne courbe descendante et les 10.9000 kg. pour le trimestre se composent de 54.100 kg. pour janvier, 47.900 pour février et de 7.000 seulement pour mars.

L'Autriche était, au début de l'année, le plus grand acheteur de films impressionnés. *L'Amérique du Sud l'a distancée depuis février*. La production allemande y est lancée avec beaucoup d'habileté. Quant au film vierge, il est allé surtout vers l'Italie, l'Autriche et la France, bien qu'en mars la France ne figurât pas pour un centime au tableau d'achats.

L'importation filmique accuse une plus-value pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 1922, du moins en ce qui concerne le film impressionné : 6.000 kg. d'une valeur de 4 millions 898.000 mares, le film vierge n'ayant atteint pour la même période que 1.300 kg. d'une valeur de 354.000 mares.

\*\*\*

Ceci m'amène à parler de « l'Agfa », dont les affaires sont florissantes et qui laisse de beaux bénéfices à ses actionnaires. A en juger par le bilan, cette compagnie n'était pas précisément dans la dure nécessité d'augmenter ses prix de pellicule vierge. En effet, avec un capital de 141 millions, elle a réalisé un bénéfice brut de 149 1/2 millions de mares. Il est vrai que ce bénéfice est affecté par 18 millions de mares à des régularisations de comptes et par 68 millions de mares au paiement des frais généraux(!) Un bénéfice net de 63 millions et demi n'est cependant pas à dédaigner, soit 4 % de dividende et 26 % de super-dividende.

\*\*\*

Plusieurs films français sont présentés actuellement en Allemagne :

*Le Comte de Monte-Cristo* à la « Niro Film Compagnie de Berlin », *Cendrillon* et *l'Assommoir* (les deux films de Maurice de Marsan) à « l'Eska-Film-Compagnie de Vienne ».

Puisqu'en France on fait de larges concessions à la production allemande, il faut espérer que l'Allemagne ne rechignera plus à la production française.

\*\*\*

Le triumvirat du *Dr Caligari*, l'auteur Carl Mayer, le metteur en scène Robert Wiene et le principal interprète M. Werner Krauss collaborent actuellement à une nouvelle pièce de grand Guignol, ayant pour titre *Tragicomédie*.

\*\*\*

« La Bavaria-Film-Compagnie » de Munich annonce qu'elle a terminé les préparatifs d'un grand film historique : *Napoléon et les 100 jours*, dont la mise en scène promet d'être somptueuse.

Encore un « Napoléon-Film » allemand !

C'est de l'impérialisme jusqu'à l'excès..

Il paraît que la « Vita Film Compagnie de Vienne » est au bout de son rouleau, la banque des dépôts de Vienne qui la commandait n'ayant plus l'intention de la financer. D'après un journal, elle est à la veille de la liquidation.

\*\*\*

Je vois que l'industrie cinématographique est la plus mouvante de la terre et que la concorde ne régnera jamais parmi ses représentants. Après la scission entre les fractions berlinoises et provinciales des exploitants prussiens, voici que les exploitants bavarois se partagent en deux camps.

La guerre a dû créer une atmosphère d'énervation générale, puisque nous voyons le même spectacle se dérouler dans tous les pays.

La moindre divergence d'opinions suffit à bouleverser toute une corporation.

\*\*\*

Un consortium germano-italien vient d'être créé entre la « Continental-Film Compagnie de Berlin »

et la « Ciné-Ars de Rome ». Un échange d'actions a eu lieu entre les deux compagnies.

« La Continental » distribuera 10 films italiens en Allemagne, tandis que la « Ciné-Ars » se chargera de 60 films allemands destinés à l'Italie.

La proportion est furieusement inégale, mais enfin, c'est l'affaire des parties contractantes.

\*\*\*

J'apprends que le « Goron-Deulig-Film » : *La Terre qui flambe* est acheté par la France. C'est un des meilleurs films allemands, intéressant et bien joué.

Son grand mérite est de ne pas rentrer dans la catégorie des films abracadabrants avec lesquels on vous assomme à Paris, alors qu'ils n'ont pas même emballé le public dans leur propre patrie.

F. LUX.



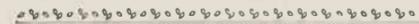
## LETTRE D'ANGLETERRE

**Membres du Parlement mécontents.** — La Presse Corporative ne peut déguiser son indignation au sujet d'un meeting arrangé par le capitaine J. B. Watson, le député de Stockton-on-Tees, et auquel 80 députés sur 700, se sont rendus, jeudi dernier, à la Chambre des Communes. Sir William Bull présidait le meeting, et la question à l'étude était « le droit que s'arrogent certaines organisations de chercher à influencer les membres du Parlement pour la façon dont ils doivent voter ».

Le Comité de la Campagne pour l'Abolition de la Taxe a surtout été blâmé, bien que les instituteurs aient aussi eu leur part dans les reproches énoncés. Mais les efforts que fait l'Industrie du Cinéma pour ne pas se laisser complètement écraser, semblent avoir troublé la douce quiétude où s'endormaient certains membres du Parlement. Ils sont furieux de voir leur repos interrompu et de penser qu'on ose leur demander de s'occuper un peu des intérêts de ceux qui les ont envoyés à la Chambre des Communes, sur la foi de leurs promesses, et en comptant sur leur appui éventuel.

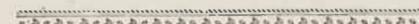
Quoiqu'il en soit, ces députés sont la petite minorité, et s'ils n'ont pas le bon sens de voir que le public tient au Cinéma, sa grande et souvent son unique distraction, ils devront en supporter les conséquences et leur popularité pourrait bien en souffrir.

Le Comité de la Campagne pour l'Abolition de la Taxe a réellement cessé — pour cette année du moins — de demander l'abolition de la taxe sur les spectacles, mais exige la répartition loyale de cette taxe afin que les places les moins chères n'en supportent pas la plus lourde partie. Si le Trésor ne peut encore se passer



Au Cœur de  
l'Afrique Sauvage

« Le document le plus sensationnel qu'ait jamais enregistré l'écran »



de cet important revenu, du moins que ce ne soit pas le petit employé et l'ouvrier qui en aient le plus à souffrir.

\*\*

**Réduction du prix des places.** — A un meeting des « North Staffs Branch » de C. E. A., le président a déclaré que tous les membres de cette association avaient décrété de réduire le prix des places si la taxe sur les spectacles était abolie ou même modifiée. Il a été décidé d'en avertir le public en lui demandant son aide et sa sympathie... à moins que le Chancellor ne consente à donner satisfaction aux exploitants.

— La Section des exploitants du Nord a notifié à la E. T. U. (Syndicat de l'Electricité) une réduction dans les salaires des opérateurs à partir du mois d'août.

— La Section écossaise des exploitants a accepté une réduction de 10 % dans les salaires des musiciens au lieu de 30 % comme il en avait d'abord été question.

\*\*

**L'heure d'été.** — A Londres on s'est beaucoup préoccupé de l'heure d'été. Le Conseil Général ayant décidé de protester vivement contre cette mesure si défavorable au Cinéma, a demandé au capitaine Cleveland Pyfe, le secrétaire de l'Association Nationale des Fermiers de se joindre à la députation. Il est aussi question de s'assurer le concours du ministère de l'enseignement, dont une enquête a prouvé que l'heure d'été était contraire à la santé des enfants.

Aucune décision n'a cependant été prise encore.

\*\*

**A. et U. Films.** — Le Conseil Général a décidé à l'unanimité de protester contre les derniers règlements du London County Council au sujet des films dits pour « Adultes » et ceux dits « Universal ». E. W. Peall dit avec raison que les films pour adultes peuvent aussi bien être vus par les enfants puisque la censure et les exploitants eux-mêmes font le nécessaire pour que rien dans leurs programmes ne soit contre l'intérêt du public.

Le Conseil Général a fait savoir au London County Council qu'il était prêt à soutenir légalement et financièrement celui de ses membres contre lequel on voudrait procéder pour manque au règlement.

Il est à espérer que le L. C. C. se rendra compte combien grandes sont, à l'heure actuelle, les difficultés pour l'exploitant et qu'il n'essaiera pas de les augmenter encore, au contraire.

\*\*

**Films allemands déguisés.** — Il est certain que le film allemand peut être montré et loué ici comme dans tous les autres pays désormais. Mais pourquoi



essayer de cacher son origine? C'est pourtant ce qui est fait au sujet de *The Heart of an Acrobat* (Le Cœur d'un Acrobate) que l'on veut faire passer pour italien alors qu'il a été tourné dans les ateliers de « l'Ufa ». Certains extérieurs ont été pris à Turin, Gênes, San Remo, etc. L'interprétation comprend Albertini (qui depuis longtemps déjà est devenu étoile allemande), sa femme, Herr Alfred Hase, du théâtre Lessing à Berlin, Fräulein Ellen Ullri, Herr Molesca, Frau Eva Richter, Frau Strassmann-Witt et Herr Alfred Bach. Le chimpanzé est bien connu dans les cirques allemands sous le nom de « Captain Jack II ».

Ce film a pour titre *Sanson* et le metteur en scène est Joseph Delmont qui était à Berlin avant la guerre et a continué depuis à produire des films allemands.

*Lady Godiva* qui nous vient soi-disant d'Amérique est aussi un film allemand.

La semaine dernière Renters, Ltd, annonçait un grand film français, *A Royal Romance*, qui n'est autre que le film autrichien *Le Duc de Reichstadt* qui a été produit par la « Burgfilm » en Autriche et dont tous

les acteurs sont autrichiens. Napoléon est joué par un nommé Simon, le Duc de Reichstadt par Ford, Metternich par Carlier, l'Impératrice Marie-Louise par M<sup>me</sup> Schindler.

Je vous signale ce trait, car la Presse Corporative, comme d'ailleurs tous les milieux cinématographiques, sont très mécontents de ce que l'on essaie de tromper leur bonne foi. Pourquoi, encore une fois, ne pas oser avouer l'origine d'un film?

Du moins la « Goldwyn » a-t-elle le courage de son opinion car elle nous annonce la présentation prochaine de *Le Cabinet du Dr Caligari*, *Sumurun*, *Destiny* et *Othello*.

\*\*

**Films français.** — *Le Crime de Lord Arthur* a remporté un véritable succès. Le talent du metteur en scène, M. René Hervil, a été très apprécié ainsi que l'excellente interprétation. M. André Nox a particulièrement retenu l'attention par sa superbe et originale création du misérable Podgers.

*Pervenche*, présenté par « Walturdaw », a beaucoup plu. La critique est excellente tant pour l'interprétation que pour la mise en scène, et la petite Suzy Love a obtenu la sympathie du public.

*Rose de Nice* a été présenté par « Anchor ». Les sites charmants au milieu desquels se déroule l'histoire assez banale ont été admirés. L'interprétation est bonne.

\*\*

**Une innovation.** — Voyant combien les chefs d'orchestres avaient de difficultés à se procurer parfois la musique pouvant s'adapter aux différents films, le « Film Booking Office » vient de prendre des dispositions qui simplifieront singulièrement les choses. Toutes les productions présentées par lui auront désormais leur accompagnement préparé à l'avance et la liste des morceaux convenant aux films sera envoyée sur la demande des exploitants.

\*\*

**Dans les Studios.** — Après avoir essayé bien des artistes, Will Kellino a fixé son choix sur David Hawthorne pour interpréter le rôle de Rob Roy.

Depuis qu'il a quitté l'armée, M. Hawthorne a paru dans un bon nombre de productions anglaises, interprétant avec une parfaite aisance les rôles les plus divers, depuis un duc jusqu'à un chiffonnier.

— Peggy Hyland a terminé la première de ses comédies; on sait que cette charmante actrice a voulu produire elle-même ses films dont elle est aussi l'étoile. Walter Blakely s'occupe de la photographie.

J. T. FRENCH.

## EN AMÉRIQUE

Les Exploitants des Etats du Nord sont forcés de se mettre sur la défensive : les puritains leur ont déclaré la guerre au sujet des représentations du dimanche, et dans plusieurs districts les autorités municipales ont établi des règlements des plus sévères. Le conseil municipal de Pelican-Rapids, par exemple, a établi une amende variant entre 25 et 100 dollars et un emprisonnement variant de 20 à 90 jours pour violation au règlement. Cependant des organisations religieuses peuvent arranger des séances de cinéma pour lesquelles, d'ailleurs on ne doit rien payer.

\*\*

Une confédération des propriétaires de cinémas indépendants est en train de se former; de fait, les fondations de cette organisation ont pris racine à New-York, la semaine dernière, et ses représentants pris dans différents Etats se sont engagés à ne s'occuper que d'affaires concernant l'Industrie et à ne pas faire de politique. La Confédération des indépendants coopérera avec la « T. O. C. C. of N. Y. » (Chambre de Commerce des Propriétaires de Cinémas de New-York) pour les affaires nationales.

D'autres mouvements importants ont pris place pendant la même semaine; en voici les principaux :

— La séparation de l'Association des Propriétaires de Cinémas de New-York de l'Association des Propriétaires de Cinémas d'Amérique.

— L'affirmation réitérée par la « T. O. C. C. of N.-Y. » qu'elle n'avait jamais été et ne serait jamais affiliée à la M. P. T. O. A. » (Association des Propriétaires de Cinémas d'Amérique) ou à toute autre organisation nationale.

— L'acceptation du Sénateur James J. Walker de devenir le conseil de la « M. P. T. O. of N.-Y. » (Association des Propriétaires de Cinémas de New-York) et de la « T. O. C. C. » (Chambre de Commerce des Propriétaires de Cinémas).

— Adoption de projets d'après lesquels l'organisation des propriétaires des cinémas métropolitains ne sera pas obligée de se suffire entièrement mais, sera aussi assurée d'une subvention minimum de 150.000 dollars cette année.

Si vous voulez acheter... **UN CINEMA**  
PARIS-BANLIEUE-PROVINCE  
Adressez-vous à  
**LA MAISON DU CINÉMA**  
50, Rue de Bondy - PARIS

— Etablissement dans New-York City d'un Bureau Central d'Achat.

On voit que cette grande semaine (Convention week) a été bien employée.

\*\*

Cecil B. de Mille se voit donner le titre de « Master of Arts » par le « Military College de Pensilvanie Chester »; le Colonel Charles E. Hyatt, président du « College » (Université) à voulu lui apprendre cette bonne nouvelle. Le diplôme est décerné à Cecil B. de Mille en reconnaissance des services de ce metteur en scène « dans le champ de l'art dramatique ».

\*\*

« Isle of Zorda » (Mathias Sandorf) a eu et continue d'avoir un gros succès en Amérique : parmi les grandes salles qui l'ont donné sont « Clune's Broadway Theatre » à Los Angeles, « The Liberty Theatre » à Tacoma-Washington, « The Liberty Theatre » à Kansas City, « Lyric » à Casper, Wyoming et le « Winter Garden » à Seattle.

Devant les succès obtenus dans ces différentes salles, de nombreuses locations ont été faites pour mai et juin.

\*\*

Il y a en Amérique les rois de l'Acier, les potentats du Pétrole, les princes du Cuivre. Et l'on vient d'élire au Cinéma les rois du Rire et les reines de la Grâce ! M. Hylan, maire de New-York, présidait, en personne, à une consultation monstre d'un peuple de plus de quatre-vingt-dix-millions d'habitants. Les votants s'écrasèrent. Il n'y eut pas d'abstention. Le dépouillement sérieusement fait par le premier magistrat de la ville, donna les résultats suivants :

*Etoiles Féminines :*

Madge Kennedy obtint le plus de suffrages.

Suivirent les noms de Mary Pickford, Constance Binney, Lillian Gish, Mae Murray et Constance Talmadge.

*Astres Masculins :*

Will Rogers en tête, puis Charles Chaplin, Tom Mix et William Farnum.

Faut-il rappeler que la pimpante Madge Kennedy et l'hilarant Will Rogers, des Goldwyn Pictures, sont les principales vedettes des Films « Erka » ?

Cette anecdote authentique montre combien les Américains mettent de sérieux dans le couronnement de leurs favoris.

Quand donc verra-t-on M. Autran ou M. Leullier, présider l'élection de Mistinguett ou de Musidora ?

\*\*

Un curieux tour de force d'architecture vient d'être réalisé à Culver City, aux studios « Goldwyn ». Un des studios a été transporté au moyen de rouleaux sur une longueur de 60 mètres. Ces constructions (ô fragilité !) étaient presque entièrement de verre.

Le fragile édifice fut d'abord placé sur des rouleaux et des régiments de chevaux le tirèrent à destination. Ceci prit quatre jours en raison des chocs à éviter. La jonction faite, le nouveau studio comporte une surface de 5,000 mètres carrés entièrement sous verre.

Souhaitons qu'en Californie les gamins s'abstiennent de jeter des pierres.

\*\*

*The man with two mothers* (l'homme aux deux mères), tel est le titre d'un grand film qu'éditent en ce moment, les « Goldwyn Pictures », à Culver City. Comme protagonistes Mary Alden qui fit preuve d'un si grand talent dans *le Vieux Nid*, Cullen Landis, Sylvia Breamer, etc., etc.

L'œuvre est tirée d'une des nouvelles les plus connues d'Alice Duer Miller, le célèbre auteur américain.

POUR PARAITRE EN OCTOBRE PROCHAIN

## LE BOTTIN DE LA CINÉMATOGRAPHIE

et des Industries qui s'y rattachent

Édité par la Société Anonyme de l'Annuaire "DIDOT-BOTTIN", 19, rue de l'Université

Faites-vous inscrire dès à présent à l'Administration du "BOTTIN"



# L'AUBERGE

Adaptation Cinématographique en 4 parties  
de MM. DONATIEN et VIOLET

Interprété par :

MM. Georges ROUX - PESTRE  
Jean BRABIN - DONATIEN - VIOLET  
M<sup>lles</sup> de WILLEMS - MARSA - RENHARDT



Édition du  
21 JUILLET

2 Affiches 120x160  
- Série de Photos -

## PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

présente

le Mercredi 31 Mai

UN FILM

puissamment dramatique

tiré de

la célèbre nouvelle de

GUY de MAUPASSANT

HAZEL DAWN

et

OWEN MOORE

dans

# = R. P. 513 =

Comédie dramatique en 5 parties

de

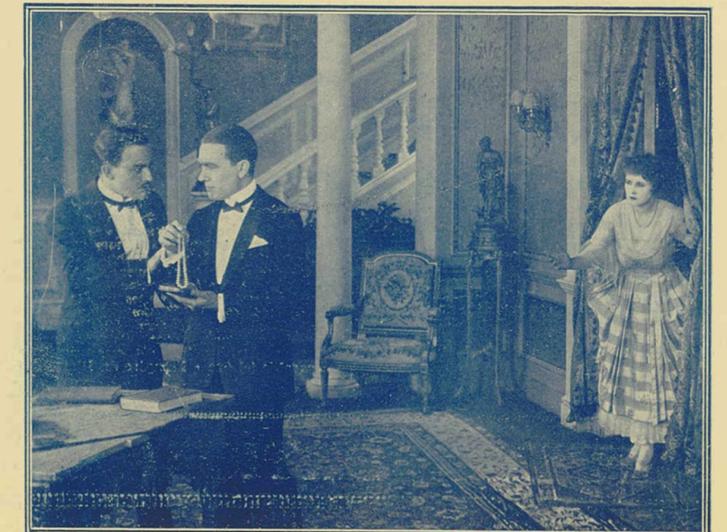
M. Cooper MEGRUE

Mise en Scène de  
M. VIGNOLA

Édition du  
21 JUILLET

PUBLICITÉ :

2 Affiches 120x160  
- Série de Photos -



Vous retiendrez pour le 7 JUILLET

# L'Empire du Diamant

Tiré du Roman de Valentin MANDELSTAMM

cinégraphies de Léonce PERRET  
dont la Présentation fut un très gros Succès

Extraits des Critiques de la Presse

#### LE MATIN

M. Léonce Perret a tiré avec bonheur, du roman de Valentin Mandelstamm, un film dont le public goûtera l'action émouvante, rapide, ainsi que l'interprétation qui possède à sa tête l'excellent Léon Mathot.

Des escrocs ont mis en circulation, sur le marché, pour dix millions de faux diamants.

La Compagnie diamantifère du Cap s'est émue. Son président, Versigny, accompagné de sa fille Michelle et de Paul Bernac, le fiancé de cette dernière, vient en Europe pour aider la police à arrêter les faussaires. Les événements, se succédant rapidement, dramatiquement, ingénieusement machinés par chaque clan, mais la prodigieuse clairvoyance de Paul Bernac, qui s'est mis en un policier amateur, ne tarde pas à déjouer les plans des escrocs, auxquels il arrache son beau-père, séquestré à la suite d'un piège audacieux.

La mise en scène, de Léonce Perret, est adroite et soignée dans ses menus détails, ainsi que le côté technique, qui est sans défaut.

#### LE JOURNAL

A signaler un très beau film, « L'Empire du Diamant », d'après le roman de M. Mandelstamm. Film sur lequel j'aurai sous peu l'occasion de revenir. JEAN CHATAIGNER.

#### LE PETIT JOURNAL

La grande firme française a présenté cette semaine, au Palais de la Mutualité, un beau film, « L'Empire du Diamant », du grand cinégraphiste Léonce Perret, dont nous applaudissons récemment encore le talent délicat et l'incomparable habileté dans « Le Démon de la Haine ». Le roman de « L'Empire du Diamant », écrit par M. Valentin Mandelstamm, est d'un intérêt soutenu. L'interprétation de cette nouvelle production réunit les noms de Mme Marya Capriz qui trouve là une occasion de plus de faire applaudir son magnifique don d'expression ; Léon Mathot, l'inoubliable créateur de tant de films triomphants ; Mlle Marcovici, etc.

#### COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE

Le nom de M. Léonce Perret est suffisant pour justifier l'empressement des directeurs venus assister à la présentation de « L'Empire du Diamant ».

Le grand succès remporté tout dernièrement par son film « Rolande immolée » s'est renouvelé ce matin lors de la présentation de « L'Empire du Diamant », film à la fois dramatique original et amusant qui comporte une excellente interprétation internationale en tête de laquelle se trouve la grande vedette française M. Léon Mathot.

Tout ce que j'ai pu dire sur la valeur de M. Léonce Perret en diverses occasions serait à répéter aujourd'hui au sujet de son nouveau film.

La mise en scène de « L'Empire du Diamant » est un véritable enchantement pour les yeux des spectateurs.

#### LA SEMAINE CINÉMATOGRAPHIQUE

M. Léonce Perret affirme, une fois de plus, son beau talent de metteur en scène dans ce film intensément dramatique. Chaque tableau se détache avec relief, et porte dans sa composition, une note nouvelle, très personnelle et très puissante.

Le roman de Valentin Mandelstamm est attrayant, très coloré, rempli de péripéties amusantes qui retiennent l'attention et la captive.

« L'Empire du Diamant » sera un très gros succès pour la maison Pathé.

#### LE PETIT JOURNAL

M. Léonce Perret, dont « Le Démon de la Haine » vient d'être si favorablement accueilli, a sans doute pris pour devise *Bis repetita placent*, car le nouveau film qu'il a présenté avant-hier par les soins de Pathé Consortium Cinéma a connu un succès égal à celui de son aîné. Ce film a pour titre « L'Empire du Diamant » et l'auteur est M. Valentin Mandelstamm, le romancier bien connu. L'action de cette bande est des plus mouvementées et pleine de péripéties imprévues. L'interprétation et la mise en scène sont de premier ordre et cela n'a rien qui doive surprendre ceux qui connaissent le grand talent de M. Léonce Perret.

#### CINE-JOURNAL

« L'Empire du Diamant » réunit deux talents : celui du scénariste, M. Valentin Mandelstamm, et celui du metteur en scène, M. Léonce Perret. Ajoutez une interprétation qui réunit Mathot, Marcel Lescaque, Valmys, C. de Rochefort, Morias, Varity, G. Sell, Robert Elliot et Mlle Lucie Fox, etc., artistes de talent, des sites fort beaux, une mise en scène soignée avec raffinement et une photo parfaite, et vous aurez le grand film qui plaira au public, car il est dramatique, amusant et original.

#### LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

« L'Empire du Diamant » est un film dont l'action entraîne le spectateur à travers le monde : New-York, Londres, Paris, Monte-Carlo, sont tour à tour visités et, chaque fois, ce sont des tableaux typiques qui se déroulent aux yeux du spectateur étonné et ravi.

L'intrigue est fort bien soutenue ; quant à l'interprétation, il serait difficile d'en souhaiter une mieux assortie ou plus variée.

#### LE CINÉMA

Avant de nous occuper des qualités intrinsèques de ce film, prises dans un ensemble d'exécution qui réalise un réel chef-d'œuvre, il est indispensable de signaler à nos lecteurs la surprise mêlée d'enchantement qu'a produit à nos yeux l'extraordinaire poésie répandue dans l'encadrement de chaque tableau de plein air. Les événements composant l'action donnent la vision d'une suite de sites poétiques au milieu desquels les personnages évoluent, subissant le charme secret de cette participation de la nature à une mise en scène devenue ainsi idéale. M. Léonce Perret, déjà classé parmi les meilleurs maîtres de l'écran français, peut, après une œuvre telle que « L'Empire du Diamant », être nommé un cinégraphiste de génie. Le torrent impétueux est à sa place dans une tragédie, de même qu'un jardin magnifiquement fleuri lorsqu'il dérobe de jeunes amants aux regards indiscrets. Le tour allégorique si magistralement emprunté par M. Léonce Perret dans « L'Empire du Diamant » est digne de son inspiration.

« L'Empire du Diamant » est certainement le drame le plus intéressant qu'on puisse imaginer. La multiplicité des détails de l'intrigue, loin de l'obscurcir, ajoute à sa compréhension parfaite, et chose curieuse et particulièrement intéressante, se présente, grâce à une mise en scène magistrale, comme un lien indispensable entre toutes les étapes du drame.

Décidément, Pathé Consortium Cinéma atteint les sommets de la célébrité, et nous félicitons hautement cette puissante firme nationale autant d'avoir enrichi d'un nouveau chef-d'œuvre le film français, que pour la beauté d'un film incomparable tel que « L'Empire du Diamant ».

etc.. etc.

## LES GRANDS FILMS FRANÇAIS

de

# PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

Pour assurer le Succès de votre

## SAISON D'ÉTÉ

vous retiendrez cette

Magnifique Série en 12 Épisodes :

# LA FILLE SAUVAGE

d'après le célèbre Roman de M. Jules MARY

Mise en Scène de M. Henry ETIÉVANT

Interprétée par :

MM. Romuald JOUBÉ

JANVIER, RIMSKY, RIEFFLER

TOURJANSKY, MILO, ANGELY

Mme LISSENKO, Mlle Irène WELLS

Lily DESLYS, VOLKONSKAIA

Angèle DECORI

Production ERMOLIEFF-CINÉMA

Comme « LA POCHARDE », du même auteur, « LA FILLE SAUVAGE »

Sera un très gros Succès Populaire

Le premier Episode : ILLUSIONS PERDUES

sera édité le

# 14 JUILLET

TRÈS IMPORTANTE PUBLICITÉ : Affiches générales 240x320 - 160x240 - 60x80

Affiche phototypique 90x130 - Nombrouses Photos - 1 Affiche 120x160 par Episode

## Le Cinéma aux mains des Allemands

La bataille par le film se poursuit contre nous dans le Nord

Avec le radio, le cinéma est incontestablement, entre tous les moyens dont nous disposons pour faire rayonner la France au dehors, celui qui pourrait nous rendre les plus incontestables services si nous lui donnions tout le développement désirable. Il est, en effet, à la portée de tous et l'élite — aussi bien que le peuple — en suit avec le même plaisir et le même intérêt toutes les manifestations.

Par les masses qu'il touche, par la richesse de ses moyens d'expression, par la facilité qu'offrent son transport et sa diffusion, le film peut être considéré à l'égal de la parole écrite ou parlée, comme le précieux auxiliaire de toute publicité tant privée que nationale. L'usage que les belligérants en ont fait suffirait à témoigner du parti qu'il est possible d'en tirer. Il était dès lors naturel que, la paix venue, chaque pays poursuivît le dessein de l'utiliser au profit de ses intérêts mondiaux.

L'Angleterre n'a cessé de développer sa propagande par le film avec une activité toujours croissante. Elle a institué, notamment sous le nom de *The Moving Exhibition of British Industry, L. T. D.* une importante organisation de tournées cinématographiques, appuyée du concours et soumise au contrôle du gouvernement britannique, et qui répand dans le monde entier la publicité des produits anglais.

L'Allemagne, de son côté, loin de renoncer à la propagande par le film qu'elle avait menée, on sait avec quelle fébrilité, durant la guerre, l'a maintenue et coordonnée. Son effort est, le plus souvent, systématiquement dirigé contre la France. Une diffusion considérable est donnée à des films tels que *La Honte Noire*, *La Dubarry*, et tant d'autres où notre histoire, nos mœurs, nos institutions militaires sont odieusement travesties. Un de nos représentants nous écrivait récemment : « Un cinéma de X... (ville allemande) donne en ce moment une série intitulée : *Die Prostitution*. Tout cela serait sans importance et ne servirait qu'à bien illustrer le vice allemand, si ce film n'était aussitôt suivi d'un autre intitulé : *Comment la France vit et aime*, captivant tableau de mœurs de la société parisienne. Cette ordure boche représente Paris comme une immense maison close. »

D'ailleurs, c'est de tous côtés que nos agents nous adressent des avertissements ; c'est des États-Unis que nous sommes informés que « le danger d'une propagande allemande par le cinéma est d'autant plus grand qu'elle se fait sous le couvert italien ». C'est du Sud Amérique qu'on nous annonce « que la propagande allemande commence à se servir du cinéma. Des films, d'une exé-

LE GRAND SUCCÈS FRANÇAIS :

# MARGOT

Qui sera édité le 30 Juin prochain

est déjà retenu en première semaine

par HUIT grands Etablissements

Location et Vente pour le Monde entier :

F. A. J., 36, Av. Hoche. - PARIS

Téléphone : ELYSÉES 5-95 — 5-97



cution d'ailleurs très soignée, sont depuis quelque temps, envoyés au Brésil. Ils tendent visiblement à une campagne contre la France. » C'est du Caucase qu'on nous télégraphie « que des films de propagande antifranaise sont importés dans cette région par les Allemands » ; et c'est d'un pays de la Petite Entente qu'un de nos représentants écrit : « L'un des puissants moyens de propagande de nos jours, le cinématographe, est abandonné aux Allemands. Notre abstention surprend et peine nos amis. » Ainsi de tous les pays du monde, nos agents nous supplient de leur adresser des films.

Il paraissait d'autant plus indispensable de donner satisfaction à ces demandes que les plus pressantes provenaient des pays (Europe centrale, Deux Amériques, Orient, Extrême-Orient) où la France a le plus d'intérêt à exercer une action parallèle à celle de ses anciens ennemis, et c'est ainsi qu'un service d'information cinématographique fut créé en septembre 1920 au ministère des Affaires étrangères. Il n'a fait que se développer jusqu'à ce jour et a déjà envoyé dans tous les pays du monde un millier de films et environ cinq mille vues de projection.

Les commandants des divisions navales lointaines ont été les premiers à constater les excellents résultats obtenus. Nos navires de guerre sont, en effet, et d'une manière générale, particulièrement bien placés pour aider au rayonnement de notre influence dans le monde. Mais il faut bien dire que notre service cinématographique est encore à l'état embryonnaire et ne dispose pas de crédits suffisants pour lutter efficacement contre la propagande du même genre des Allemands.

Parmi les demandes auxquelles il paraîtrait le plus urgent de répondre figurent celles d'Orient et d'Extrême-Orient où notre action aurait actuellement un intérêt immense à se manifester. Par une heureuse rencontre, ce sont les pays où elle trouverait les conditions les plus favorables. En effet, nos divers établissements, écoles, missions religieuses, missions militaires, y constituent un réseau diffuseurs de d'autant mieux prêts

à cette œuvre qu'ils demandent eux-mêmes à l'accomplir. Malheureusement, les crédits n'ont pas été prévus à cet effet par le Parlement. Il en est de même pour l'Afrique et pour l'Australie.

Ce ne sont pas, en effet, les diffuseurs qui nous font défaut. J'ai sous les yeux une longue liste de personnalités et de groupements qui ne demandent qu'à servir notre cause dans tous les pays du globe. Tantôt nos agents diplomatiques et consulaires établissent des relations directes avec les organisations cinématographiques des régions de leur résidence et ils transmettent les films qu'ils reçoivent, à charge de les faire passer dans les salles d'exploitation publique, tantôt ils confient ces films à des universités, à des cercles, à d'importantes organisations locales qui sollicitent d'eux des documents sur la France, toutes organisations auxquelles il convient d'ajouter les institutions françaises ou francophiles établies à l'étranger et qui sont directement ravitaillées par le Quai d'Orsay.

Ce qui nous manque, c'est le film lui-même, ce qui limite notre action, c'est le manque de crédits pour la fabrication des films et leur reproduction. Les services du quai d'Orsay utilisent tout ce qu'ils peuvent demander à l'industrie privée dans la limite du crédit dont ils disposent, mais les demandes de nos agents diplomatiques et consulaires ont fourni l'occasion de constater qu'un grand nombre de documents utiles à l'information française ne se trouvaient pas dans l'industrie privée, parce que celle-ci n'était pas assurée d'une diffusion suffisante.

Le service de l'information cinématographique a bien été amené à combler certaines lacunes en établissant lui-même des films tels que ceux de *l'Enseignement en France*, la *Reconstruction des Régions dévastées*, la *Soie*, la *Houille blanche*, *Paris, centre économique de la France*, etc.

Mais ce ne sont là que des essais.

En dehors de ces compositions spéciales et en nombre d'ailleurs très restreint les films que nous expédions plus généralement sont d'abord la collection du service cinématographique de l'armée, les missions étrangères, toutes les annales de la guerre, l'aide apportée par nos colonies, les régions dévastées, les régions touristiques de France, des films scientifiques en grand nombre, enfin quelques scénarios patriotiques.

Cela est insuffisant. Je dirai même que certains de ces films peuvent dans l'état actuel de l'esprit du monde n'être pas de bonne publicité. Rien, en tout cas, dans ces diverses séries ne répond à la propagande qu'est menée contre nous par le film allemand.

Il y a dans ce domaine toute une organisation à créer. La question est de savoir si nous en avons les moyens.

Charles DANIELOU  
Député, ancien Haut-Commissaire  
aux Affaires Étrangères

## La Censure Belge est modifiée

Nos amis belges ont tant protesté contre les abus vraiment excessifs de leur censure qu'ils ont fini par obtenir un certain nombre de modifications. Voici donc le nouveau Statut de la censure belge établi par un arrêté royal :

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### OFFICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

#### Coordination des dispositions relatives au contrôle des films cinématographiques

ALBERT, Roi des Belges,  
A tous, présents et à venir, Salut.  
Vu la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1920;  
Considérant qu'il y a lieu de coordonner les dispositions relatives au contrôle des films cinématographiques et d'y apporter les modifications indiquées par l'expérience;  
Sur la proposition de Notre Ministre de la Justice,  
Nous avons arrêté et arrêtons :  
Nos arrêtés des 10 novembre 1920, 14 mars, 26 mai 1921 et 4 janvier 1922 sont remplacés par les dispositions suivantes :  
Article premier. — Il est institué auprès du Ministère de la Justice une commission chargée d'accorder les autorisations prévues par la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1920.  
Art. 2. — Cette commission est composée d'un président effectif, d'un président suppléants, de membres effectifs et de membres suppléants, nommés par Nous pour un terme d'un an; leur mandat est renouvelable.  
Art. 3. — Un secrétaire-comptable, nommé par Nous, est adjoint à la commission.  
Les employés et les gens de service nécessaires au fonctionnement de la commission sont nommés par Notre Ministre de la Justice, qui fixe leur rétribution.  
Art. 4. — Le président, sous l'approbation du Ministre de la Justice, divise la commission en sections de cinq membres et désigne le président de chaque section ainsi que le membre chargé de le remplacer en cas d'absence.

Il désigne les suppléants chargés de remplacer les membres empêchés et, le cas échéant, le membre chargé de présider la section, lorsque le président de celle-ci et le membre chargé de le remplacer se trouvent empêchés.

Il peut en cas de nécessité, constituer, avec l'approbation du Ministre de la Justice, des sections temporaires, à l'aide de membres suppléants seulement.

Le président effectif et le président suppléant peuvent faire partie d'une section permanente ou temporaire.

Chaque section, permanente ou temporaire, doit comprendre un membre nommé par Nous, en vertu de l'article 2, sur présentation d'une liste triple, dressée par le juge des enfants de Bruxelles, ainsi qu'un membre appartenant à l'industrie cinématographique ou au courant de cette industrie.

Lorsque la section décide de subordonner son visa à l'obligation pour le déposant des coupures, celui-ci sera convoqué pour fournir à la section tous renseignements utiles.

Les coupures seront effectuées au siège même de la commission. Celle-ci restera dépositaire de ces coupures jusqu'au moment où le loueur restituera à la commission la carte d'autorisation qui lui avait été délivrée.

Art. 5. — Le président répartit le travail entre les sections. Celles-ci ne peuvent statuer qu'au nombre minimum de trois

membres. En cas de partage des voix, celle du président de la section est prépondérante.

Art. 6. — Le déposant dont un film a été refusé a le droit de se pourvoir en appel dans le délai de huit jours qui suivent le jour où la décision a été rendue, à moins que celle-ci n'ait été prise à l'unanimité.

Si un film n'a été admis qu'à une voix de majorité, il sera soumis également à une section d'appel.

Le président pourra, dans le même délai de huit jours, interjeter appel de toute décision.

Sont appelés à faire partie de la commission d'appel suivant un roulement qui sera déterminé par le président de la commission : le président effectif, le président suppléant et dix membres, nommés par Nous, dont deux délégués du juge des enfants et deux personnes appartenant à l'industrie cinématographique ou au courant de cette industrie.

La commission d'appel statue au nombre fixe de cinq membres.  
Art. 7. — Le Ministre de la Justice peut allouer des jetons de présence aux présidents et membres de la commission.

Art. 8. — Les personnes qui sollicitent l'autorisation prévue par l'article 2 de la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1920, soumettent à la commission, en double exemplaire, un scénario détaillé du film à projeter.

Pour les films de stock ayant moins de 400 mètres de longueur, le scénario pourra être remplacé par une liste de titres et sous-titres.

La commission peut refuser l'autorisation soit sur le seul examen du scénario, soit après vision du film.

La commission statue avec toute la rapidité possible. Ses décisions sont communiquées aux intéressés.

Le secrétaire tient registre de toutes les décisions intervenues.

Art. 9. — La mention de l'autorisation avec sa date et son numéro, signature du président de la commission et le sceau de celle-ci sont apposés sur un des deux scénarios et sur une carte spéciale délivrée par la commission.

Un des exemplaires et la carte sont remis au déposant; ces pièces doivent accompagner le film dans tous ses déplacements et être représentés à toute réquisition.

L'autre scénario reste aux mains de la commission.

Art. 10. — Les films agréés doivent être munis par les intéressés et à leur frais, d'une bande de quatre mètres dont deux servant à l'amorce, placée en tête du film et mentionnant l'autorisation accordée par la commission, avec sa date et son numéro.

Art. 11. — L'autorisation de représenter un film est subordonnée aux conditions suivantes :

a) Que le film soit muni de la bande prévue par l'article 10 du présent arrêté;

b) Qu'il soit accompagné du scénario dûment visé conformément à l'article 9 et de la carte prévue à cet article;

c) Que la séance se compose exclusivement de films autorisés et que mention en soit faite, en termes très apparents, sur une affiche apposée à l'extérieur du cinéma ainsi qu'il sur toute une affiche, annonce et programme relatifs à cette séance;

d) Que les membres et les délégués de la commission, porteurs d'une carte spéciale signée par le président, aient libre accès dans la salle du cinéma et que le scénario visé par la commission ainsi que la carte spéciale d'autorisation leur soient représentés à toute réquisition.

Mention de ces conditions sera apposée sur la carte d'autorisation remise au déposant.

Les délégués de la commission sont désignés par le président, sur présentation du juge des enfants de leur arrondissement et sous l'approbation du Ministre de la Justice.

Art. 12. — Il est interdit :

1° De soumettre à nouveau, sous un autre titre, à la commission contrôle, un film qui a déjà fait l'objet d'un examen antérieur;

LE GRAND SUCCÈS FRANÇAIS :

# MARGOT

Qui sera édité le **30 Juin prochain**

est déjà retenu en première semaine  
par **HUIT** grands Etablissements

Location et Vente pour le Monde entier :

**F. A. J., 36, Av. Hoche. - PARIS**

Téléphone : ELYSÉES 5-95 — 5-97



2° De laisser en circulation des films au sujet desquels la commission a pris une décision de révocation.

Dès qu'ils ont été avisés de cette révocation, les loueurs sont tenus de restituer immédiatement le scénario visé et la carte d'autorisation qui leur ont été délivrés;

3° De faire subir des modifications quelconques aux films tels qu'ils ont été autorisés par la commission aussi longtemps qu'ils ont destinés aux spectacles pour familles et enfants.

Art. 13. — La commission de contrôle des films cinématographiques a la faculté d'autoriser, sans procéder à la vision et sous les seules formalités indiquées ci-après, la représentation de films dans des spectacles organisés sans esprit de lucre et à but exclusif d'éducation ou d'enseignement.

Pareille autorisation ne vaut que pour les spectacles déterminés en vue desquels elle a été spécialement donnée.

La commission remet une copie de sa décision à l'organisateur des spectacles; elle en envoie une copie au procureur du Roi de l'arrondissement dans lequel les spectacles doivent avoir lieu.

Ces copies sont certifiées conformes à l'original par le secrétaire de la commission.

L'autorisation est subordonnée à la condition que les membres et les délégués de la commission, porteurs d'une carte spéciale signée par le président, aient libre accès au spectacle et que la copie de la décision de la commission leur soit représentée à toute réquisition.

Mention de ces conditions figure dans la décision de la commission.

Toute autorisation accordée sera retirée si les conditions auxquelles elle a été accordée cessent d'être observées.

Art. 14. — Les films documentaires et d'actualités peuvent être admis sans vision; ils ne doivent pas être accompagnés de scénario ni être munis de la bande prescrite par l'article 10.

Art. 15. — Les autorisations provisoires accordées sur simple lecture du scénario en vertu de l'arrêté royal du 26 mai 1921 ont cessé leurs effets le 30 avril 1922.

Les documents relatifs à ces autorisations devront être restitués à la commission de contrôle par les loueurs au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 1922.

Art. 16. — Le président fait annuellement rapport au Ministre de la Justice sur les travaux de la commission.

Art. 17. — Notre Ministre de la Justice est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 11 mai 1922.

ALBERT.

Par le Roi :

Le Ministre de la Justice,  
F. MASSON.

## LES FILMS FRANÇAIS

A gauche, M. Armand TALLIER, dans "Jocelyn", de Léon Poirier. A droite, Ève FRANCIS, dans "La Femme de nulle part", de Louis Delluc.



Pour tout ce qui concerne l'installation d'un Poste Cinématographique

ADRESSEZ-VOUS A

**La Maison du Cinéma**

SERVICE DU MATÉRIEL

PARIS -- 50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry. -- PARIS

Deux Grandes Exclusivités à Paris !

# LE MIRACLE

“ SUCCÈS ”

avec

THOMAS MEIGHAN et BETTY COMPSON

à

MADELEINE-CINÉMA

C'EST UN FILM



*Paramount*



# LE D<sup>R</sup> JEKYLL & M. HYDE

“ TRIOMPHE ”

avec

JOHN BARRYMORE

à

CINÉ-OPÉRA

Le  
Succès  
CONTINUE  
**LE MIRACLE**  
AU  
**MADELEINE-CINÉMA**

Ne manquez pas de venir voir  
**LES DEUX BEAUX FILMS**

que  
**PARAMOUNT**

présentera  
Jeudi 8 Juin, à 10 h. du matin, **SALLE MARIVAUX :**

**JESSE L. LASKY**  
présente  
**WALLACE REID**  
dans

# LA VALLÉE DES GÉANTS

(Comédie dramatique 1.500 mètres)

De Peter B. KINE — Scénario de Marion FAIRFAX — Mise en scène de James CRUZE

**JESSE L. LASKY**  
présente

**ROSCOË " FATTY " ARBUCKLE**  
dans

# FATTY CANDIDAT

(Grande comédie comique 1.650 mètres)

Scénario de Walter WOODS d'après la nouvelle de Irvin S. COBB

:: :: :: Mise en scène de Joseph HENABERY :: :: ::

PARAMOUNT - MAGAZINE N° 41

Documentaire (150 m.)

" Voulez-vous faire du Cinéma ? "



SOCIÉTÉ ANONYME  
FRANÇAISE DES FILMS

Paramount

63, AVENUE DES  
CHAMPS-ÉLYSÉES  
PARIS (8<sup>e</sup>)



## LA QUESTION DE LA MUSIQUE LIBRE

C'est une lourde charge qui vient s'ajouter aux nombreuses taxes que les droits d'auteurs sur la musique. Deux importantes sociétés se partagent la tâche de percevoir ces droits et c'est un gros inconvénient, car chaque Directeur doit vérifier avec soin si tel morceau appartient à l'une ou à l'autre. Les erreurs les plus regrettables peuvent être commises; un directeur s'expose, par une simple négligence, à acquitter deux fois les droits pour la même musique.

Beaucoup de nos collègues mal renseignés, ont tendance à croire qu'une seule de ces sociétés a le monopole de la musique, qu'elle soit de théâtre, de concert, de music-hall ou de bal, et paient souvent à cette société des droits qui doivent être perçus par l'autre.

Mais pourquoi les Directeurs de spectacles, et particulièrement de cinémas, continueraient-ils à payer des droits très onéreux, dont une bonne partie n'atteint pas la poche des auteurs — car il y a des frais d'administration considérables — pourquoi ne se libèreraient-ils pas de la tutelle de ces Sociétés?

Pourquoi n'auraient-ils pas leur musique? Il n'en

manque pas dans le domaine public. Il y en a pour tous les besoins et pour tous les goûts; ils n'ont que l'embarras du choix. Ils pourraient également trouver de la musique moderne de compositeurs qui n'appartiennent à aucune société.

De ce fait les directeurs réaliseraient des économies appréciables et ils s'évitent tous les ennuis d'être sous le contrôle souvent peu bienveillant de ces deux sociétés. Avec les droits qu'ils acquittent ils pourraient certainement se constituer une belle bibliothèque musicale.

Un de nos adhérents en a fait l'expérience. Depuis dix-huit mois il se passe de musique réglementée, il ne joue que de la musique tombée dans le domaine public et avec l'argent qu'il aurait donné aux deux sociétés, il a pu faire l'acquisition de plus de 600 morceaux.

Cet exemple est à suivre. Nous le recommandons à nos collègues et ceux qui désireraient se procurer de la musique libre n'ont qu'à s'adresser au Bureau de la Fédération.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir avant peu sur cette question des droits d'auteur en matière de musique. Nous avons là-dessus diverses idées qui mériteraient d'être approfondies et mises en pratique.

(Bulletin de la Fédération des Directeurs du Sud-Est).

C'est le **Mercredi 7 Juin**

que sera présenté au **Palais de la Mutualité (1<sup>er</sup> étage)**, à **16 heures**

LE CONCOURS DE

## La Jeune Fille la plus méritante de France

Première partie :

**LA FEMME AU TRAVAIL**

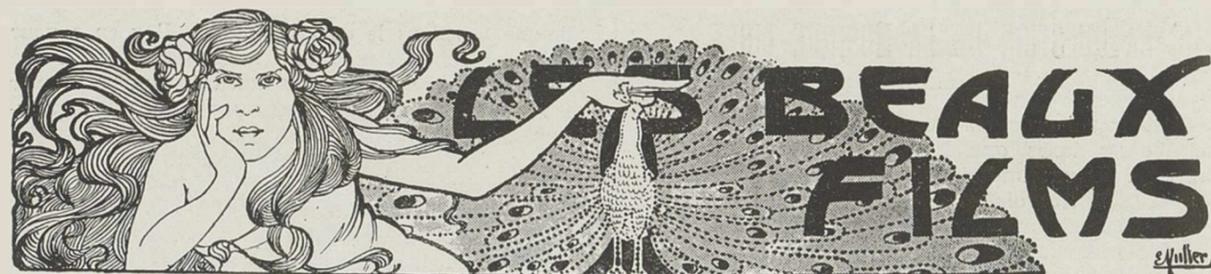
avec M<sup>mes</sup> ANDREYOR, BIANCHETTI,  
BRABANT, DESCLOS, DELHIA, FÉLIX, LEGEAY,  
LORYS, MUSIDORA, PALERME, Marthe REGNIER,  
SYLVAIRE

600 mètres environ en 5 semaines

(Sortie les 9, 16, 23, 30 Juin et 7 juillet)



**FILM TRIOMPHE, 33, rue de Surène, Paris (8<sup>e</sup>)**



## SCENARIOS DES PRINCIPAUX FILMS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

### LE CERCLE BLANC

Exclusivité « Paramount »

Tandis que le carnaval déroule dans les rues de Londres ses processions de masques turbulents; que sa fille, la gracieuse Clara (Janice Wilson), égrène par tout l'hôtel les perles de son rire, le banquier Huddleston (S. Aitken), tremble de peur.

En ce milieu du dix-neuvième siècle, époque où les idées d'indépendance et de liberté allument dans toutes les capitales d'Europe des foyers d'insurrection, la société secrète des Carbonari, terrible organisme révolutionnaire, est à l'apogée de sa puissance. Préverus par un émissaire du Conseil suprême qui siège à Rome, les Carbonari de Londres ont décidé d'aider de leurs subsides un mouvement insurrectionnel près d'éclater en Italie. Et Huddleston tient en main un pli par lequel ils lui réclament les fonds déposés chez lui. Les yeux rivés sur le papier où se détache un cercle blanc, le signe de reconnaissance de ses farouches clients, le vieux banquier songe qu'il a dilapidé les fonds à lui confiés... et la justice des Carbonari est rapide, inexorable... !

Le vieillard que la peur affole, implore pour l'aider à fuir la protection de l'un de ses amis, Henry Northmour (Harry S. Northrup), que la grâce de Clara attire dans la maison. Ce Northmour, tempérament brutal que dominant l'amour des aventures et la violence de ses passions, accepte de rendre le dangereux service qu'on lui demande, mais il y met comme condition que Clara deviendra sa femme, et le vieillard promet qu'il l'y contraindra.

Alors la fuite, immédiatement, a lieu. Cependant les Carbonari en sont informés et, réunis en assemblée secrète, ils condamnent à mort celui qui les a spoliés. De plus, par un raffinement où se complait leur vengeance, ils décident de ne le frapper que plus tard, lorsque la hantise du coup mortel aura porté son âme aux extrêmes limites de l'épouvante.

Et la torture prévue commence pour le malheureux sur le yacht qui, dans la nuit, le mène vers un manoir isolé que possède Northmour. Dans le désarroi où le laissent son remords et sa crainte, il avoue à sa fille le méprisable marché par lequel il s'est acquis la protection de Northmour.

Les fugitifs arrivent en vue de la côte, battue par les vents,

non loin de laquelle le château qui doit leur servir d'abri érige sa silhouette fantastique. Là, Northmour se trouve face à face avec un ancien ami, James Ford (Jack Gilbert), qu'une étrange dette d'honneur ramène en ce lieu. Trois ans auparavant, au cours d'une partie d'échecs qu'il avait engagée avec Northmour, ce jeune homme se vit mortellement outragé. Il exigea une réparation par les armes qui lui fut accordée sur le champ.

Mais après qu'il eut essuyé le feu de son adversaire, Northmour, par une fantaisie cruelle, refusa de tirer, comme c'était son droit, se réservant pour le jour où il serait en humeur de tuer.

Depuis lors, James Ford, qui s'est peu à peu détaché de l'existence, vient chaque année se remettre à la disposition de son ancien ami. Mais ce soir-là, Northmour, pressé de regagner sa demeure, l'éloigne.

Et, tandis que la nuit descend sur le manoir, commence pour le vieil Huddleston le plus atroce des cauchemars. Jusqu'à l'aube, son esprit en déroute fait surgir, de tous les coins d'ombre, de silencieuses figures de fantômes aux gestes d'assassins. Et quand le matin paraît, ses pressentiments se vivifient; les Carbonari envoient un parlementaire qui intime à Huddleston l'ordre de se livrer s'il veut que ses compagnons soient épargnés.

Aussitôt, les hôtes du château organisent la défense. James Ford que le charme de Clara a séduit, s'est joint à eux. Il accepte même que Northmour use de son droit de tirer s'il leur est donné de sortir indemnes de cette aventure. Cependant la situation des assiégés, de critique, devient désespérée, le

**Exposition Permanente**  
de  
**Tous les Appareils Français**  
à la  
**Maison du Cinéma**

Carbonari étant parvenus à mettre le feu au château. L'incendie, dans le vent qui fait rage, gagne rapidement. Il va falloir sortir malgré tout et sous le feu des agresseurs. Alors, Huddleston comprend quelle fin virile pourrait racheter sa veulerie passée. Redressant sa taille, voûtée par l'âge et la crainte, il donne l'ordre d'ouvrir la porte toute grande et, comme il en franchit le seuil, une balle l'étend, mort.

Dans son désespoir, c'est vers Ford que se tourne Clara en un geste qui devint irrécusable aveu de son soudain amour. Northmour, ivre de dépit et de passion, rappelle son droit, il va tirer... Mais tout son passé surgit dans sa mémoire il revoit sa vie aventureuse... si belle ! C'est cela pourtant qu'il abandonne en exigeant le mariage. Alors, soudain, laissant là les deux jeunes gens serrés l'un contre l'autre, il s'enfuit à grandes enjambées vers les aventures nouvelles que lui prépare sa destinée... vers les luttes épiques pour la Liberté...

### VOULOIR C'EST POUVOIR

Exclusivité « Paramount »

Timide, modeste et sans défense dans la vie, Andrew Gray, petit employé de bureau, est une victime de l'existence.

N'osant jamais protester, acceptant les injustices, tout le monde profite de lui, aussi bien dans la pension de famille où il vit que dans les bureaux de la Société d'automobiles Wells où il travaille ! Andrew qui est un tendre, est amoureux fou de Dorothy, la fille de son patron et lui envoie anonymement des fleurs tous les jours. Aussi, lorsqu'il est mis à la porte de la maison par le sous-directeur Blinker, arriviste sans scrupules, le pauvre Andrew est-il dans la désolation ! Mais le départ d'Andrew est ressenti vivement au bureau où toutes les corvées échouaient au jeune homme. Comme personne ne veut le remplacer, on le fait revenir. L'ambition d'Andrew est de traiter des affaires lui-même ! Mais comment réussir avec une pareille timidité qui le fait bégayer dès qu'il ouvre la bouche ? Un heureux hasard le met en présence de Dorothy qui prend le jeune garçon pour Blinker dont son père lui a dit le plus grand bien... et Andrew n'ose pas détromper la jeune fille. C'est sous le nom de Blinker qu'il ira rejoindre au bord de la mer, pendant les vacances, la dame de ses pensées. Andrew fait la connaissance de M. Dodge, le grand entrepreneur de transports automobiles auquel la maison Wells voudrait vendre des Camions. Blinker a déjà fait des offres qui ont été repoussées. Andrew entreprend le client récalcitrant. Mais le vrai Blinker arrive. Il apprend qu'Andrew a usurpé son nom. Une scène terrible a lieu entre eux. Andrew ameute l'hôtel et fait passer pour fou son rival qui hurle qu'on lui a volé son état-civil. Comme Andrew n'a pas pu traiter avec M. Dodge, ce dernier se figure que c'est la maison Wells qui maintenant ne veut pas lui vendre et, le premier, il insiste pour faire une affaire. Durant les vacances, Andrew a complètement conquis le cœur de Dorothy; mais, au moment de faire sa déclaration officielle, il se dérobe car il n'a toujours pas avoué qu'il n'est pas Blinker. M. Dodge, qui lui aussi croit avoir eu un entretien avec le vrai Blinker,

téléphone à la maison Wells que, grâce à l'activité déployée par cet habile directeur qu'est Blinker, il cède et passe une énorme commande. Blinker croit triompher, mais tout se découvre. Miss Dorothy et M. Dodge reconnaissent en Andrew Gray le faux Blinker tandis que le vrai est démasqué.

Andrew jure qu'il aura de l'audace désormais et, pour le prouver, il emmène immédiatement Dorothy déjeuner avec lui, non sans avoir donné auparavant à la jeune fille le baiser de fiançailles.

### AUTOUR D'UN CŒUR

Exclusivité « Gaumont »

Géza Ugron entre dans l'armée suédoise après avoir passé ses examens avec succès. C'est un cerveau brûlé qui en fait voir de toutes sortes à son colonel. Il lui demande, la main de sa fille, mais, promu lieutenant, il va passer un congé à la mer. Il fait la connaissance de la générale Janky. Cette jeune femme, fort belle, mariée contre son gré à un vieil officier, n'a qu'un désir : divorcer. Pour ce, elle se fait enlever par le lieutenant Géza Ugron, mais celui-ci a vu clair dans le jeu de son amie et parvient à sortir à son avantage de l'impasse dans laquelle il s'était laissé entraîner.

De retour au quartier, il apprend le mariage de son frère Bandi... avec sa propre fiancée. Son manque d'émotion lui montre qu'il n'était pas encore mûr pour le mariage.

### L'ABANDON

Exclusivité « Gaumont »

Sarah, lasse des manières de son mari, le docteur Waverley, plus épris de sa science que d'elle-même, a trouvé, dans l'amour de Charles Evans, cette poésie qu'elle a en vain cherchée si longtemps dans son intérieur triste.

C'est dans une nuit de tempête qu'elle s'enfuit avec Charles qui, à son tour, trahissant l'amitié, ravissait l'épouse de son ami, la mère à son enfant. On crut que Sarah était morte dans les eaux du fleuve. Le Docteur porta son deuil, traînant douloureusement, dans la vie, sa fillette et le souvenir d'une femme adorée sans même goûter aucun réconfort dans la renommée d'homme de science que le monde lui a créée.

Neuf ans ont passé; Charles s'est fatigué de l'amour de Sarah; il espère rétablir sa fortune avec la dot de la fille de M. Powel à laquelle il est fiancé. Le hasard empêche sa nouvelle machination d'aboutir en mettant en présence le Docteur et Charles. Le Docteur empêche le mariage, démasque la lâcheté d'Evans et dit à celui-ci qui refuse de se battre : « Vous avez quelque chose qui m'appartient et que vous devez me rendre » : ma vie.

Cependant Sarah très malade implore la pitié d'un docteur, et demande à revoir sa fille. C'est alors que Waverley vient auprès d'elle comme docteur et non plus comme mari. Sarah aura la force d'embrasser sa fille avant d'abandonner la vie qu'elle a gâchée par sa faute.

## L'OMBRE SUR LE BONHEUR

Exclusivité « Union-Eclair »

Arnold Harvey, le fils d'une maman très jeune encore, est un jeune insouciant rempli de prétentions. Les femmes occupent déjà une grande place dans sa vie et sa petite voisine Lily, la nièce délicate d'une tante rigoriste, est le but de ses pensées constantes. Lily tentée par l'attraction d'une soirée au théâtre s'échappe de la maison par la fenêtre de sa chambre et rejoint Arnold. Au retour, la jeune fille veut se servir du même moyen pour rentrer chez elle, mais un incident stupide oblige Arnold à lui prêter secours et à l'aider à pénétrer dans ses appartements. Réveillée, la tante de Lily trouve Arnold dans la chambre de la jeune fille.

Intransigeante, la vieille dame oblige Arnold à épouser sa nièce et le mariage va avoir lieu lorsque survient l'oncle d'Arnold, Ludovic Harvey. Ce dernier connaissant l'étourderie de son neveu, déclare que Lily doit venir habiter chez son fiancé, jusqu'à ce qu'ils aient tous deux l'âge raisonnable de se marier.

Madame Harvey, dont les intentions à l'égard de son fils sont toutes autres, essaie de se débarrasser de Lily en la forçant à épouser un ami de la maison, Flemming, un riche inutile. Lily résiste, mais elle apprend par M<sup>me</sup> Harvey que Ludovic serait désireux de ce mariage, et elle promet sa main. En réalité, M<sup>me</sup> Harvey, a formé pour elle et Ludovic, son beau-frère, des projets matrimoniaux que ce dernier est loin de partager. De plus, on a fait croire à Lily que sa mère avait causé le désespoir des siens par une conduite regrettable. Bientôt, Lily apprend que sa tante dont le rigorisme est poussé à l'outrance, avait fermé la porte de sa demeure à sa mère parce que cette dernière, malheureuse en ménage, avait résolu de divorcer.

Le soir des fiançailles, Lily refuse d'épouser Flemming et va quitter M<sup>me</sup> Harvey. Ludovic tente d'arrêter la révoltée dont il approuve cependant la décision toute naturelle. Se croyant rivée du même coup par une chaîne de reconnaissance, à celle dont l'égoïsme a jeté une ombre sur son bonheur Lily va revenir sur ses sentiments, lorsque Ludovic lui offre son nom. Lily qui aime Ludo en secret, confie donc le soin de son bonheur à celui qui lui révèle le charme d'une existence droite, vouée à l'amour et au travail.

## DE LA HAINE A L'AMOUR

Exclusivité des « Grandes Productions Cinématographiques »

Dans un coin perdu des Montagnes Rocheuses, habitent deux familles : Mitchell et Lee, que sépare une haine héréditaire.

Call Mitchell a tué un des fils de Lee, et, pour le venger celui-ci a tué à son tour Call Mitchell. De peur que le fils unique de Call Mitchell, ne veuille, lorsqu'il aura atteint l'âge d'homme, venger son père, le pasteur du village quittant le pays pour longtemps, l'emmène avec lui.

Quinze ans plus tard, il ne reste plus de la famille Lee que le vieux père Lee et sa petite fille Glory, âgée maintenant de



## METTEURS EN SCÈNE, EDITEURS

Avec la collaboration des grands Illustrateurs contemporains, particulièrement du Peintre-Graveur Lucien BOUCHER, avec le personnel et tout le matériel nécessaires à la prise-de-vues et au tirage des titres, sous-titres, cartons fixes ou animés selon des méthodes rationnelles,

LES  
ATELIERS FANTASIA

TÉL.: ROQUETTE 22-68

se chargeront de composer les Textes et les Dessins décoratifs qui donneront à vos Films, sans augmenter sensiblement leur prix-coûtant, une énorme plus-value

artistique et commerciale.

ÉDITION D'ŒUVRES ORIGINALES

PARIS : 13 et 15 Rue Piat (20<sup>e</sup>) PARIS

DIRECTEUR : Pierre Matras

Toutes les applications de la Peinture et de la  
Typographie au Cinéma. Cartes animées  
pour Documentaires. Arrangement de  
Lettres. Surimpressions et Fondus  
Travaux Industriels  
Publicité —



dix-sept ans et en plein épanouissement de sa beauté. Avec eux vit un simple d'esprit nommé Dave qui leur est entièrement dévoué.

En allant un jour au marché voisin, Glory fait la connaissance de Jack Winslow, jeune arpenteur du gouvernement arrivé depuis peu dans le pays. Les deux jeunes gens sont charmants et se plaisent; il s'ensuit une tendre idylle qui a pour résultat de pousser à la mélancolie le gros Jim, le sentimental aide de Jack Winslow, et d'exaspérer la jalousie de Dave, le simple, furieux de voir Glory si aimable avec le jeune homme. Il décide de se venger de lui et le provoque d'abord en une sorte de duel, mais il est battu par Jack, et pour s'en débarrasser à jamais — pense-t-il — il fait rouler sur lui, alors qu'il



## MY BOY



(MON GOSSE)

.....

Jamais film n'a obtenu plus d'éloges, de toute la presse quotidienne et corporative, que cette dernière création, interprétée par le jeune

## JACKIE COOGAN

Afin de vous convaincre nous en publions ci-dessous quelques extraits

*Excelsior* (M. André Reuze).

Le meilleur film de la semaine, et de beaucoup, est sans contredit *Mon Gosse*, que le petit Jackie Coogan anime d'un bout à l'autre de sa drôlerie naturelle, de son ahurissante simplicité, d'une émotion enfin à laquelle on n'échappe pas.

*Le Gosse infernal* était nettement inférieur au *Kid* dans lequel Charlie Chaplin révéla son merveilleux élève. Ici Jackie Coogan, étoile, à six ans, d'un long film, affirme définitivement ce qu'on peut appeler déjà son talent. A vrai dire, le scénario rappelle singulièrement celui du *Kid*, mais, pris isolément, il possède les qualités nécessaires pour amuser et émouvoir.

Jackie, orphelin, débarque à New-York en passant sous le nez des douaniers d'Ellis-Island et, tandis que sa riche grand'mère le fait rechercher partout dans la grande ville, il s'attache aux pas du vieux capitaine au cabotage Bill, qui vit seul et pauvre. La façon dont l'enfant témoigne son affection au vieillard est infiniment touchante. Tout le film tient dans ces scènes admirablement réglées, souvent très ingénieuses, toujours charmantes. Nous savons d'avance que Jackie retrouvera sa grand'mère et assurera une vieillesse heureuse à son grand ami. Nous trouvons seulement que ce dénouement arrive trop tôt, tant nous sommes séduits par le jeu de cet étonnant petit garçon. Que le visage, d'ailleurs admirable, d'un enfant de six ans puisse exprimer tant d'émotion, tant de courage devant l'adversité, même avec d'aussi beaux yeux tout grands ouverts sur la vie, voilà qui reste stupéfiant. Parfois, quand Jackie danse notamment, nous reconnaissons au passage l'influence de Charlie Chaplin, mais quel qu'il ait été le metteur en scène, quelque patientes et laborieuses qu'aient été les répétitions de chaque scène, le résultat demeure merveilleux. M. Gillingwater, qui personnifie le capitaine Bill, n'est pas moins bon que son jeune camarade.

\*\*

*La Liberté* :

*Le Gosse, le Gosse infernal, Mon Gosse*, tels sont les titres des films tournés jusqu'à présent par le jeune

artiste Jackie Coogan. Dans le premier, il fut le digne partenaire de Charlot; dans les deux autres, il est la seule vedette.

*Mon Gosse* est de beaucoup supérieur au *Gosse infernal*; Jackie Coogan y fait montre d'une simplicité, d'un sérieux, d'une gaieté véritablement stupéfiants chez un gamin de six ou sept ans. D'un bout à l'autre du film, il est sans cesse sous nos yeux et nous étonne par la variété de son jeu, la spontanéité de ses expressions, le naturel de ses mouvements. Ce petit bonhomme est un grand artiste.

\*\*

*L'Intransigent* (M. Boisyvon).

Certes, ce dernier film *Mon Gosse* est une œuvre intéressante, humaine et le petit artiste y montre une sensibilité réelle.

... Il y a des scènes charmantes : la danse de Jackie dans la rue, par exemple.

\*\*

*L'Echo National* (M. René Coiffard).

On a présenté mercredi dernier, aux Folies-Bergère, un film de Jackie Coogan, intitulé *Mon Gosse*.

Le petit prodige a su nous donner des moments de réelle émotion et aussi nous faire rire.... La figure intelligente de Jackie est toujours agréable à voir, et nous tient sous le charme.

\*\*

*Le Petit Journal* (René Jeanne).

*Mon Gosse* ressemble comme un frère à *The Kid*. C'est une ressemblance qui n'a rien de déshonorant et dont rares seront ceux qui se plaindront car le petit Jackie Coogan, qui est l'interprète de *Mon Gosse*, déploie dans ce nouveau film toutes les qualités qui ont rendu son nom populaire : malice, entrain, émotion, et que retrouveront avec joie et aussi avec attendrisse-

ment tous ceux qui aiment voir des enfants vivre sur l'écran.

\*\*

De *Comœdia* (J.-L. Croze).

Le film le plus charmant, le plus tendre et le plus joliment interprété des films de Jackie Coogan. Cet enfant amuse, émeut et plaît par une simplicité de moyens et par une sincérité vraiment troublante. *Mon Gosse* est l'histoire d'un petit enfant perdu, que sa grand-mère retrouve enfin après mille péripéties plus amusantes ou plus touchantes les unes que les autres. Il est impossible de ne pas pleurer d'émotion devant la vision qu'évoque ce petit acteur de génie qu'est Jackie Coogan.

\*\*

De *Ciné-Journal* :

Le public des présentations privées — des grandes générales du film — a fait mercredi dernier le plus chaleureux accueil à *Mon Gosse*, la dernière œuvre composée pour Jackie Coogan. La « Cinématographie Française » et La « Mundus-Film », sous les auspices desquels avait lieu ce gala, peuvent se réjouir : elles ont entre les mains une certitude de succès...

Voilà l'affabulation romanesque de *Mon Gosse*. Elle peut paraître un peu banale à la lecture, mais il n'est point exagéré de dire qu'elle prend à l'écran une intensité d'émotion considérable et qu'elle fera verser bien des larmes. C'est que l'interprète principal Jackie Coogan lui prête une vie singulière.

Ce petit homme de six ans est un grand artiste. Doué par la nature d'un charme très personnel, riche de ses grands yeux tranquilles et étonnés, « my boy » apparaît comme une heureuse réplique de Charlie Chaplin. Il n'en est pas la parodie car il a des moyens qui sont à lui. Mais il a visiblement profité des leçons de Charlot dont il fut l'admirable collaborateur. Dans le débraillé pittoresque de son accoutrement il a des gestes en série du plus sûr effet comique. Il fait rire. Il surprend par des jeux de scène traités en funambule. Il est aussi, quand il le veut, le plus émouvant des gosses parce qu'il sait être vrai et réaliser dans un clignement des yeux ou une moue des lèvres la synthèse même de la pitié humaine.

Très bien entouré par M. Gillingwater dans le rôle très bien composé du Capitaine Bill et par M<sup>lle</sup> Mathilde Brodage (la grand-mère), Jackie Coogan mène triomphalement le jeu. Le voici nettement placé au premier rang des vedettes enfantines du film. Tous les publics l'accueilleront avec admiration.

\*\*

Du *Courrier Cinématographique* :

Jackie Coogan est un heureux enfant.

A l'âge où tant d'autres ne pensent qu'à jouer, lui

se crée une célébrité et s'affirme comédien d'une sensibilité rare.

Nous l'avons retrouvé dans ce film et il nous a émus comme il nous avait déjà émus dans *Le Kid*, avec Charlie Chaplin. Mais Jackie Coogan subissait l'emprise de « Charlot ». Les gestes de l'enfant prodigieux semblaient un peu les réflexes de ceux de Charlie Chaplin.

Dans *Le Gosse infernal*, Jackie Coogan se révélait turbulent, espiègle, et témoignait d'un égoïsme très en rapport avec son âge, certes, mais qui nous faisait regretter les regards si douloureux du *Kid*.

Ce regard, dans lequel se livre toute l'âme sincère de l'enfant, ce regard admirable et d'une vérité si tragique il est la note continuelle, le leit-motiv de *Mon Gosse*.

Jackie Coogan est déjà à cet égard un très grand artiste. Ce n'est peut-être pas quand il pleure qu'il nous émeut le plus, c'est quand ses yeux implorent, quand toute sa figure exprime l'angoisse du petit être qui se sent seul, qui veut se rattacher à qui lui paraît susceptible de lui accorder sa protection.

Le scénario de ce film est simple et habilement construit.

L'interprétation de ce beau film réunit en dehors de Jackie Coogan, deux excellents artistes : M. C. Gillingwater, capitaine Bill, bourru bienfaisant, d'un pittoresque achevé et M<sup>me</sup> Mathilde Brodage, sincère et joliment émouvante dans le rôle de la grand-mère.

La mise en scène est à la hauteur de l'interprétation. « L'arrivée des émigrants », dont toute la tristesse s'accuse par l'atmosphère misérable du décor presque nu, la poursuite si amusante et si douloureuse à la fois du capitaine Bill par le petit Jackie Blair, la scène magnifique entre le vieux loup de mer et son petit protégé au moment où Bill veut renvoyer l'enfant que recherche le service de l'émigration... autant de tableaux séduisants par leur côté technique et leur côté purement sentimental.

*Mon Gosse* me paraît assuré du beau succès qu'il mérite.

\*\*

De *Scénario* :

*Mon Gosse*, avec Jackie Coogan. — Ce film est, véritablement, le triomphe du merveilleux et grand petit artiste. Dans *The Kid*, son talent était fait, en grande partie, de celui de Charlot, et c'est surtout l'*Animalier* qui était à admirer dans le film. — Dans *Le Gosse infernal*, il n'a pas donné sa mesure... où plutôt on n'a pas su la lui faire ou lui laisser donner. Cette fois-ci, au cours d'une intrigue simple et touchante, Jackie Coogan domine toute l'action, nous émeut profondément et extériorise avec une belle sensibilité une série d'états d'âme.

Le type du capitaine Bill, le brave vieux marin aux pas duquel s'attache l'enfant orphelin et exilé, est fort bien composé par Claude Gillingwater, et la riche et bonne douairière qui reconnaît enfin son petit-fils en l'enfant vagabond, est rendue, avec naturel, par

Mathilde Brodage. La mise en scène est bonne et soignée; de gentilles trouvailles l'émaillent et un excellent découpage joint à une belle photo, achèvent de faire de ce film une excellente production.

\*\*

De *l'Hebdo-Film* :

Devant une assemblée aussi nombreuse que choisie, *La Cinématographie Française* et *La Mundus-Film* viennent de présenter un film absolument remarquable et qui s'égale, en valeur et intérêt, au fameux *The Kid* qui nous révéla l'étonnant gamin découvert par Charlie Chaplin.

Nous aurons l'occasion de parler longuement, lors de sa présentation officielle, de cette bande exceptionnelle. Bornons-nous aujourd'hui à constater qu'il s'agit d'une œuvre vraiment remarquable et qui, certes, connaîtra un succès digne d'elle. Ce film très complet, très amusant en même temps qu'émouvant avec des moyens très simples, qu'on suit de bout en bout avec un plaisir infini, a ceci de très particulier qu'il peut être vu par tout le monde, même dans les milieux les plus austères, et que, pourtant, les gens les plus difficiles, ceux auxquels il faut des plats pimentés, s'y amuseront et s'y intéresseront comme et autant que des enfants, et que ceux-ci, les enfants, en comprendront les moindres nuances comme et autant que les grandes personnes.

\*\*

De *l'Information* (M. Lucien Wall) :

Quelques mélodramatiques ficelles se laissent entrevoir dans *Mon Gosse*, mais nous approuvons les très jolies scènes où la sincérité se réveille, par exemple quand le gamin danse dans la rue, après un singe de mendiant, pour que sa recette serve à l'achat de médicaments destinés à son vieil ami. Le meilleur passage est celui où Jack suit le capitaine comme un chien perdu: rien ne peut mieux souligner une similitude de sensations chez l'enfant et chez l'animal dans une situation pareille.

Jackie Coogan exprime tous les sentiments du gosse avec un naturel remarquable et sa frimousse impose la sympathie.

\*\*

De *La Cinématographie Française* :

Je serais passablement embarrassé pour dire librement tout le bien que je pense d'un film présenté par *La Cinématographie Française* si je n'avais désormais pour garant de ma véracité toutes celles et tous ceux qui assistaient mercredi dernier à la présentation de *Mon Gosse* aux Folies-Bergère. Et celles-là, et ceux-là composent un lot considérable de témoins. Car rarement on vit une foule aussi dense s'empresse à la « première » d'un film. Quelle chambrée ! Tout ce qui compte dans l'industrie cinématographique était là

et aussi beaucoup de ces personnalités « très parisiennes » dont la présence suffit à donner à une réunion la consécration de la mondanité, de l'élégance et du bon goût.

Devant ce public de professionnels quelque peu blasés et de Parisiennes et de Parisiens très avertis, un grand artiste a remporté un triomphal succès. Durant plus d'une heure Jackie Coogan, dans un film qui comporte un minimum de titres, a tenu ce public en haleine, l'a intéressé, captivé, apitoyé, amusé, ému, l'a fait pleurer et l'a fait rire. En sorte que, grâce à cet enfant prodigieux il y a maintenant, pour attirer la foule vers nos écrans, pour lui faire comprendre tout ce que l'on peut attendre du cinéma et le lui faire aimer, il y a ce film dont la vogue ne peut manquer d'être immense : *Mon Gosse*.

Oh ! ce n'est pas un film compliqué ! Il ne met pas en scène des passions déchaînées, des aventures étonnantes, des amours contrariées, des crimes d'argent, des adultères.... Non, rien de tout cela. C'est une sorte de dialogue prolongé entre un enfant et un vieillard que les circonstances ont rapprochés et qu'il ne dépendra plus de personne, de séparer. Ce n'est même pas, à proprement parler, un drame, c'est une histoire toute simple, toute naturelle, vraie et humaine et c'est pourquoi tout simplement, tout naturellement, elle trouve le chemin du cœur.

Jackie Coogan y joue avec tout son cœur, je veux dire avec une sincérité, un naturel, une franchise d'allures et d'expressions qui n'ont rien de commun avec le talent acquis, avec l'art du comédien. Où et comment, d'ailleurs, cet enfant de six ans eût-il appris l'imitation ? Le don extraordinaire qui lui a été dévolu c'est le plus rare de tout ce que peut souhaiter quiconque fait profession d'interpréter les œuvres des autres : le don de l'identification absolue, du dédoublement complet. J'ignore ce qu'est dans la réalité de son existence propre, le petit Jackie Coogan fort heureux, sans nul doute, entre son père et sa mère, mais je sais par lui tout ce que peut penser, sentir et faire, un enfant sans père ni mère abandonné à lui-même, dans un pays nouveau, dans une ville immense, car il est vraiment, en chair et en esprit, durant tout le temps qu'il interprète ce film, l'orphelin errant dont nous n'oublierons plus les yeux baignés de si tragique mélancolie, le visage grave où glisse trop vite la fugitive lueur d'un sourire. Nous n'oublierons plus *Mon Gosse* parce que ce film nous a communiqué le frisson profond, l'émotion intense de sentiments vrais, parce que nous y avons reconnu l'accent inimitable de la vie.

C'est un film qui ne vieillira pas. Et Jackie Coogan sera devenu un homme — pour exprimer d'autres raisons de souffrir — que *Mon Gosse* sera encore un film capable de renouveler nos émotions anciennes devant l'enfance contrainte d'affronter les rigueurs et la menace du sort.

Il serait injuste de ne pas associer à la gloire de Jackie

Coogan, son partenaire C. Gillingwater qui s'acquitte avec tact et avec adresse de la terrible obligation où il est de rechercher sans cesse la note juste et vraie pour ne pas paraître en état d'infériorité aux côtés de cet enfant véridique et sincère jusqu'au prodige inexplicable.

Et il faut louer encore une mise en scène d'un style sobre et fort où tout est combiné avec la préoccupation de réaliser un maximum d'impression visuelle saisissante aussi bien pour l'esprit que pour le regard.

La photographie est d'une netteté rayonnante.

C'est un très beau, ce très remarquable film, un des plus beaux, un des plus remarquables que l'Amérique ait encore produits. A ce titre *La Cinématographie Française* et *La Mundus Film*, en nous le faisant connaître, ont bien servi la cause de notre industrie.

*The Film Renter.*

Quand on voit Jackie Coogan dans « My Boy », il est difficile de s'imaginer que cet acteur pygmée est à peine âgé de six ans. Il possède vraiment l'assurance d'un acteur consommé et c'est une sensation extraordinaire que de surveiller ses expressions. L'histoire qui a été habilement construite autour de sa personnalité enfantine, et qui est une combinaison de délicieuse comédie très humaine et très naturelle et de situations dramatiques et humoristiques ne peut manquer d'émouvoir et d'amuser. Jamais un enfant tel que Jackie Coogan n'a encore paru à l'écran et tous ceux qui le voient sont attendris. C'est un enfant prodige dont la mentalité s'est développée bien avant l'heure. On lit à livre ouvert sur son petit visage.

Il est impossible de rendre, par écrit, justice à sa remarquable habileté. Un moment, on s'émerveille de la dextérité avec laquelle il échappe à l'officier chargé de l'immigration, et l'instant d'après on a la gorge serrée en le voyant implorer le vieux capitaine de le garder près de lui et de ne pas le renvoyer au bureau de l'immigration d'où il vient de s'échapper.

Le moment le plus dramatique est à la fin, lorsque Jackie, le cœur déchiré, ne peut se décider à quitter son vieil ami, et sent cependant que son devoir est de suivre sa grand-mère qu'il vient de retrouver. Aucun artiste

n'aurait pu jouer cette scène avec autant de sincérité et de conviction que le petit Jackie.

Le poids de la production repose tout entier sur ces frères épaules, et nul ne pourra nier que ce soit pour l'enfant le plus grand succès artistique qui ait jamais été remporté par un être aussi jeune.

\*\*

*Kinematograph Weekly.*

Avec cette originalité faite de simplicité, de sérieux et d'humour si précieuse, Jackie Coogan est à la fois, dans ce film, un enfant et un des premiers comédiens de l'écran.

Bien que la trame de l'histoire soit des plus légères c'est un spectacle délicieux, où le sourire fréquent est parfois tout près des larmes, et l'on peut dire avec raison, que, lorsque la fin arrive, bien peu de personnes se doutent qu'elles viennent de voir cinq longues bandes de film.

Il est intéressant de remarquer dans le jeu de Jackie certaines réminiscences, sans doute inconscientes, de son séjour près de Chaplin: mais sa propre personnalité s'impose et c'est elle qui nous charme dans sa façon d'être avec le pauvre vieux marin.

La manière dont chacun d'eux se sent responsable de l'autre est des plus touchantes, en même temps que très naturelle.

\*\*

*The Cinema.*

Jackie Coogan est ici bien plus à son avantage que dans *Le Gosse infernal*. Nous pouvons dire, sans hésiter, que le film est vraiment remarquable, remarquable pour la sincérité des scènes pathétiques et constamment intéressant en temps que dramatique. Dans le regard du gamin et dans ses jeux de physionomie il y a un sentiment réel. Jackie Coogan, avec sa naïveté enfantine fait passer le spectateur du rire aux larmes. L'humour qu'il montre est habilement conçu et habilement joué; la spirituelle manière dont il se procure des fonds pour acheter les médicaments du capitaine, celle dont il échappe à la police, et surtout lorsque, pour éviter la surveillance de son vieil ami, il se mélange à une nombreuse famille juive, tout cela est indescriptible.

En exclusivité à Paris aux

**NOUVEAUTÉS AUBERT-PALACE**

Boulevard des Italiens



Exploitation des FILMS ECLIPSE

50, rue de Bondy  
et 2, rue de Lancry



est à son travail dans la montagne, une souche de bois. Le malheureux Jack est fauché au passage et roule jusqu'au fond de la vallée avec une avalanche de cailloux et de rochers, mais s'en tire heureusement avec seulement une blessure à la jambe.

Glory en apprenant cela veut aller le soigner, mais son grand-père a de graves soupçons: il a entendu dire que le fils de Mitchell est revenu dans le pays, si c'était le jeune homme? — Que Glory prenne bien garde! Il ne peut être qu'animé d'un désir de vengeance. Mais Glory ne peut croire que celui qu'elle aime soit pour elle un ennemi et va lui prodiguer des soins si dévoués qu'il est en peu de temps rétabli.

A quelque temps de là, la fatalité le conduit sur les ruines de la cabane autrefois habitée par Call Mitchell. En déplaçant la pierre, il met au jour un couteau, celui-là même avec lequel Mitchell avait tué le père de Glory; sans penser à mal, il le ramasse et l'emporte chez lui.

Mais Dave, qui rôde toujours autour de la demeure de son ennemi le découvre à son tour, et, ravi de sa trouvaille, va annoncer au vieux Lee que le jeune étranger est bien le fils de Call Mitchell, puisqu'il vient de trouver chez lui le propre couteau de son père, couteau qui portait son nom gravé sur le manche!

Le vieux Lee ne pouvant douter qu'il ne soit revenu dans le pays pour se venger sur lui, décide de prendre les devants et part à sa rencontre avec son fusil. Dave pour l'encourager dans cette décision le fait boire, mais dans son inconscience

il dépasse son but; bientôt Lee tombe endormi d'un lourd sommeil d'ivrogne.

C'est alors qu'un plan infernal se forme dans le cerveau de Dave. Allant trouver Glory, il lui dit: « L'étranger est le fils de Call Mitchell, il était ici pour se venger et il vient de tuer votre grand-père! » Glory se croyant maintenant seule au monde, furieuse d'avoir été jouée par Jack et ressaisie par la vieille haine héréditaire, s'empare à son tour d'un fusil et tire sur celui qu'elle aime. Mais bientôt elle reconnaît son erreur; son grand-père n'est pas mort! Comprenant l'odieuse machination de Dave, elle le chasse à jamais de sa vue et se laisse aller à sa douleur...

Sur ces entrefaites, le pasteur qui avait élevé le jeune Mitchell revient, et avec lui la lumière se fait: l'enfant qu'il a élevé, ce n'est pas Jack Winslow, mais bien Dave qui ne s'est jamais remis de l'émotion causée par le drame qui s'est déroulé autrefois sous ses yeux. Il ignore lui-même qui il est réellement.

Heureusement Jack Winslow n'a été que blessé, il pardonne de grand cœur à Glory, quand il sait que c'est Dave qui l'a poussée à son acte. Celui-ci même restera au service du vieux Lee qui ne peut songer à se venger sur une créature aussi déshéritée.



**ACHETEZ**

**VOS**

**OBJECTIFS, CONDENSATEURS, LENTILLES**

**à la**

**MAISON DU CINÉMA**

# PRODUCTION HEBDOMADAIRE



## PRÉSENTATIONS SPÉCIALES

« PARAMOUNT »

**Vouloir, c'est Pouvoir** (1,760 m.). — Comédie légère dans laquelle Charles Ray a pu déployer toutes ses qualités de comédien consommé.

On retrouve dans le scénario beaucoup de similarité avec un de ses anciens films : *La revanche d'un timide*, qui lui valut aussi un succès.

Andrew Gray, petit employé de bureau, se désole parce que sa timidité l'empêchera toujours — du moins le croit-il — d'arriver à l'objet de ses desirs. Cependant, après bien des tribulations et bien des hésitations, il se voit entraîner dans une série d'événements où, malgré lui, il devra jouer un rôle hardi. Il n'y a que le premier pas qui coûte, et bientôt Andrew entrera tellement dans la peau de son personnage que les coups les plus audacieux seront pour lui une chose toute simple et toute naturelle.

Sa récompense sera l'amour de la fille de son patron dont il était amoureux fou, sans oser lever les yeux sur elle.

Une mise en scène soignée, agréable accompagne bien le jeu intéressant et rempli d'imprévu de Charles Ray et la photo est généralement nette.

**Le Cercle blanc** (1,325 m.). — C'est un bon drame, d'une excellente tenue et parfaitement interprété. Une atmosphère de mystère plane sur le début du film : les Carbonari sont à l'apogée de leur puissance et cette association secrète a décidé de déclencher en Italie une insurrection. Or, les Carbonari de Londres veulent aider leurs frères italiens et demandent au banquier Huddleston les fonds qu'ils ont déposés chez lui. Devant son refus, des menaces sont proférées : mais, Huddleston ne peut rembourser ses dangereux clients car le malheureux vieillard a spéculé et perdu l'argent qui ne lui appartenait pas. Alors, c'est une poursuite sans merci et le banquier s'étant réfugié avec sa fille dans un vieux château isolé sur une côte battue par la mer en furie, les Carbonari y mettent le feu. Huddleston, pour sauver sa fille et les deux amis qui sont avec lui se présente seul devant ses ennemis et est tué d'une balle.

Sa fille trouve un protecteur qui l'aimera et la défendra.

On ne saurait trop louer les artistes qui ont su donner une parfaite illusion de la vie en ces temps troublés. Janice Wilson est gracieuse et jolie, S. Aitken a fait un très dramatique Huddleston, tandis que Harry S. Northreys et Jack Gilbert complètent une interprétation des plus intéressantes.

La mise en scène est parfaitement appropriée à l'action et l'incendie du château en est le clou.

La photo est partout excellente.



Fox-Film

**Janette, poupée chinoise**, comédie dramatique (1,500 m.). — Du pittoresque et du sentiment. Bob Hunter, à la recherche d'un reportage sensationnel, nous entraîne au quartier chinois. Il intervient dans la lutte sourde qui s'est engagée pour le sort de Janette, entre le bon chinois Wong Lee, et le terrible Yen Low. Bob Hunter reçoit un heureux renfort, quand survient l'ex-bandit Bill le Rouge, qui dévoile la véritable naissance de Janette.

Les péripéties sont nombreuses, et d'un mouvement bien amené. Shirley Mason s'affirme dans ce film une grande actrice. La photo est d'une merveilleuse luminosité.

**Le faux héros**, fantaisie burlesque (600 m.). — Le garçon livreur Hilarion dans les grandeurs, et dans sa chute. Un film très gai.

**Fête sportive féminine de printemps**, documentaire (150 m.). — L'attrait des sports féminins est toujours très grand. Cette bande, que l'on trouve trop courte fait grand plaisir.



Cinématographes Méric

**Cœur d'athlète**, grand ciné-drame d'aventures (1850 m.). — La force herculéenne du champion Jean Raicevitch, qui interprète en excellent artiste le prin-

# UNION-ÉCLAIR

présente

## L'OMBRE SUR LE BONHEUR

Comédie dramatique interprétée par MAË MURRAY (Blue Bird)

## GERMAIN HÉRITE D'UNE HUITRE

Comique hilarant interprété par GERMAIN (Cinérama Paz)

et la suite du Grand Cinéroman en 12 Épisodes  
de VALENTIN MANDELSTAMM

# LE SECRET D'ALTA ROCCA

Mis en scène par M. LIABEL

Que le public lit tous les matins en feuilleton dans

## LE JOURNAL

UNION - ÉCLAIR

12, rue Gaillon — PARIS

Société des Cinéromans

RENÉ NAVARRE, D'

cipal personnage de *Cœur d'athlète*, a eu des occasions merveilleuses de se montrer dans ce film.

Comme il convient, cette force est au service du plus touchant malheur, celui de la petite Mimi, orpheline de mère, et qui est confiée en l'absence de son père à une mauvaise tante.

John (Raicevitch) la prendra heureusement sous sa protection. Il aura à faire à de rudes ennemis; sa force lui permettra d'en triompher par des exploits qui arracheront des cris d'admiration à la foule. John est vraiment le fort idéal, qu'on aime voir employer sa force pour une noble cause et avec une maîtrise que soulignent mieux les obstacles les plus insurmontables.

Il y a des scènes délicieuses dans *Cœur d'athlète*, et fort touchantes : par exemple, la fête de Noël, où l'on voit des groupes d'enfants danser, chanter, manger, avec une grâce d'ensemble exquise. Par dessus la rampe de l'escalier, la pauvre Mimi, exilée de la fête, et la tête bandée à cause des coups qu'elle a reçus, regarde timidement et avidement. Ici, les pleurs surgiront.

On remarquera encore de beaux combats de luttas, entre les scènes de force précédemment mentionnées.

*Cœur d'athlète* a les plus puissants et les plus nombreux attraits pour conquérir le succès. La petite Mimi Protolani est excellente.

#### Union-Eclair

**Les pirates nostalgiques**, comédie gaie (1,000 m.). — Passer du Far-West à la ville, quitter le costume pittoresque et commode des ranchs pour l'habit d'homme du monde, cela ne va pas sans quelque plaisir... pour le spectateur de tels incidents. C'est l'aventure de Billy Sanders, brusquement parvenu à la fortune par un héritage, et des sept ou huit compagnons qu'il tient à emmener.

Les projets d'Alain Sanders, qui veut évincer Billy, avec la complicité heureusement refusée de Miss Dumey, apportent la note sentimentale et palpitante au milieu des curieuses péripéties par où passent nos pirates mal acclimatés.

#### Agence Générale Cinématographique

**Faut jamais désespérer**, comédie (525 m.). — Mille et une aventures joyeusement drôles, et parfois un tantinet émouvantes, contrarient le mariage de jeunes amoureux. L'accumulation des incidents contraires est d'un effet comique irrésistible.

**Bobby-la-Veine**, comédie (580 m.). — Cet excellent Bobby posait pour faire plaisir à la fille de Brown, qui est peintre; on le prend pour un bandit qui vient de s'évader : de là jusqu'à ce qu'il arrête lui-même ce

bandit, on voit combien il surviendra d'événements imprévus, comiques et sentimentaux, car Bobby épousera la fille de Brown.

Beaucoup de mouvement et d'animation, un grand sens de l'inattendu fait l'agrément de *Bobby-la-Veine*.

**Les routes de la vie**, comédie dramatique (1,220 m.). — Le hasard qui rapproche et éloigne les destins d'Antonio Rufin et de Laura Anselmi a des caprices singuliers. Tantôt, il les rapproche, et tantôt les éloigne, pour les rapprocher encore et les séparer définitivement quand le devoir se place entre eux.

Cette idée, qui n'est pas sans beauté ni sans ampleur, a été remarquablement mise en valeur par une suite d'événements inattendus, riches d'émotion et de sensibilité.

Des scènes nombreuses ont été ménagées pour développer à son maximum l'intérêt du film.

La plupart de ces scènes ont été prises avec un art exquis dans les Marais Pontins. Ces magnifiques vues donneraient à elles seules son intérêt au film, à qui elles assureront la faveur du public distingué.

#### Etablissements Gaumont

**Une jeune fille moderne**, comédie sentimentale (1,500 m.). — La jeune fille moderne que nous voyons dans ce beau film, ce n'est point une demoiselle excentrique, trop hardie, comme on nous en a montré quelquefois. Son modernisme est en ceci qu'elle est ingénieuse, décidée, énergique à vouloir ce qu'elle veut.

Réginald, un cousin gâteau, lui a donné un livre de vers. Bessie le lit avec une telle passion qu'elle n'a de cesse d'en connaître l'auteur. Pour cela, le voyage d'Europe est décidé brusquement.

C'est que les poèmes d'Ampélio ont parlé bien fort à l'imagination de Bessie, — et aussi à nos yeux. Car nous avons vu se matérialiser en magnifiques visions ce qu'évoquait le poète en ses vers : l'aventure de porte-lyre, qui rencontre dans des rochers le jeune amour et se laisse mener par lui vers la Chimère enchantée et décevante.

C'est le prétexte de beaux décors et de ballets harmonieux.



#### Au Cœur de l'Afrique Sauvage

« le document le plus sensationnel qu'on ait jamais enregistré l'écran »

## TRÈS PROCHAINEMENT

### La Grande Vedette Italienne

# M<sup>LLE</sup> LEDA GYS

se produira dans une puissante comédie dramatique



## La Femme et La Brute

Tous les Cinés  
se doivent  
de projeter  
cette œuvre où les  
situations poignantes  
==== affluent ====



L'amour pur d'une  
femme la conduit  
à s'accuser publi-  
quement de fautes  
qu'elle n'a pas commises,  
pour épargner l'horreur du  
baigne à celui dont elle porte  
le nom qu'elle n'a pas cessé  
==== de respecter ====



CINÉMATOGRAPHES

- 8, rue de la Michodière, PARIS -

# PHOCÉA



CINÉMATOGRAPHES

- 8, rue de la Michodière, PARIS -

# PHOCÉA



Réginald veut empêcher le voyage de Bessie : épisodes captivants d'un enlèvement dans les pampas, avec ceci qui est assez neuf, que Bessie sait se tirer d'affaire toute seule et continuer son voyage comme si de rien n'était.

Pour ne pas demeurer pantois, Réginald prend l'avion : et nous avons de curieuses scènes où l'on fait usage de la télégraphie sans fil.

Au château d'Ampélio, Bessie n'est pas reçue, elle entre tout de même. Ampélio la dédaigne. Elle le gagnera. Et ce sont de belles et fortes scènes.

Ce qu'imagine Bessie, c'est tout simplement de faire vivre à Ampélio le poème qui l'a si vivement émue là-bas. Elle fait machiner un paysage, enlève Ampélio préalablement endormi et le fait amener par un enfant habillé en amour au cœur des roches.

Là, il voit, comme en ses vers, la ronde des fées, et la déesse elle-même, qui lui offre des fleurs, — des fleurs chloroformées.

Excellente occasion pour nous montrer à nouveau les beaux paysages et les ballets de la vision de Bessie; cette façon de bisser les plus agréables vues est toujours heureuse dans un film.

Les artistes sont de premier ordre, surtout Mille Ornella d'Alba, tout à fait irréprochable.

Une jeune fille moderne, restera un des bons films de la production italienne, et la faveur de tous les publics lui sera acquise par ses éléments variés de beauté et d'intérêt.

**Le Garde du Texas**, comédie dramatique (1.700 m.). — L'action, très mouvementée, est surtout dramatique.

Plusieurs scènes sont d'une émotion violente, et fort belle. Il y a de la grandeur lorsque le bandit Longorio se heurte à la volonté du prêtre qu'il a enlevé pour l'obliger à bénir son mariage avec Thérèse Ustin. Longorio fait semblant de se repentir : ce n'est qu'une grimace de brigand.

L'audace de Thérèse Ustin, quand elle va chez Longorio lui réclamer son bétail volé, la scène où elle tient un bandit en respect, l'instant où le garde de Texas Lan, oblige un meurtrier à avouer par la question de l'eau, forment toute une série de points culminants où le spectateur sera littéralement empoigné, sans que son attention puisse s'échapper un seul instant.

On voit de beaux mouvements de troupeaux, nombreux en têtes : l'effet de cette foule d'animaux est très réussi dans le *Garde du Texas*.

Il y a aussi des jeux d'yeux d'une servante noire, excellente artiste, qui ne manqueront pas d'atteindre leur but.

Enfin, notons un merveilleux coucher de soleil, et un splendide lever du même astre, à donner envie d'aller contempler tous les matins l'aurore.

### Pathé-Consortium-Cinéma

**Les jouets du Destin**, comédie dramatique (1.600 m.). — L'impressionnante fatalité qui poursuit Jim Doyle captivera les spectateurs.

La fatalité a souvent le visage du policier Tierney, qui, comme le Javert des *Misérables*, s'acharne à la poursuite de Jim. Mais, ce n'est point simple entêtement de sa part. Le destin, le destin seul, implacable et farouche, à chaque événement accuse si terriblement Jim, que celui-ci, quoique innocent, paraît devoir succomber.

Dans une belle scène Jim, qui tient la vie de Tierney entre ses mains, préférera son devoir à sa vengeance. Et, ce sera enfin le commencement de sa revanche contre le sort.

Les spectateurs, dont il aura gagné toutes les sympathies, en seront particulièrement heureux, après avoir suivi d'une âme haletante ses luttes désespérées.

**Modern-Palace**, comique (325 m.). — Oui, moderne, cet hôtel dont les meubles à volonté sortent ou rentrent dans le mur. Harold Lloyd mène la sarabande de comique avec maestria.

### Établissements Van Goitsenhoven

**La Filleule des Bûcherons**, d'après le roman de Mary H. O'Connor, comédie dramatique (1.390 m.). — L'histoire sentimentale et tendre de *La Filleule des Bûcherons*, pourrait bien faire couler quelques larmes.

Mary Hepworth, l'adoptée, sera l'occasion qui accentue les souffrances de Guy Charver, le maître de la scierie. Mais cet accroissement de douleur sera pour celui-ci l'annonce du salut.

Des péripéties émouvantes et multiples mènent Guy Charver et Mary Hepworth dans toutes les ronces des tribulations les plus cruelles, avant de leur faire savourer le bonheur dont le prélude sera l'occasion d'images exquises sur l'écran.

**Gogosse se remarie**, comédie burlesque (600 m.). — Suite d'aventures tout à fait burlesques.

### Phocéa-Location

**Le Club des Extravagants**, comédie d'aventures (1.500 m.). — Le besoin se faisait sentir d'une association anti-snobiste et c'est la tâche que s'est offerte le Club des Extravagants.

Jean Folchis, qui n'est autre que le champion Raicevitch, a l'idée de s'en faire admettre.

Vous pensez bien que les épreuves ordinaires imposées

aux membres du Club seraient pour lui de la trop petite bière.

Aussi a-t-on inventé des épreuves particulièrement choisies pour créer des scènes véritablement impressionnantes.

Il n'est pas dupe, d'ailleurs, il saisit parmi les fausses aventures qu'on lui crée, la véritable aventure sentimentale qui se présente, et tout finit à la satisfaction des excellents interprètes et de ceux qui ont suivi leurs évolutions.

**Fatty est trop séduisant**, comique (550 m.). — On voit Fatty séduire une Peau-Rouge dans le wigwam d'un chef.

Fatty séduit ensuite la fille du tenancier d'un bar. Et il lui en cuit de jouer au don Juan. Il ne faut pas trop séduire, quand on est Fatty.

**La Diligence infernale**, scène du Far-West (585 m.). — Miss Texas Guinan a trouvé dans ce film tout ce qui peut mettre en valeur ses qualités d'actrice audacieuse et originale.

Quand elle se défend contre les bandits qui l'ont assailli, quand elle discute avec Fred Marsh, le débiteur de son père, quand enfin elle est au risque d'être pendue pour un crime qu'elle n'a pas commis, son énergie apparaît comme un spectacle d'une réelle beauté.

### Films Erka

**Cupidon, cow-boy**, comédie (1.400 m.). — Très amusant Alec Lloyd, dit Cupidon, qui tout en fredonnant son air favori : « la nuit comme le jour », ne pense qu'à marier les gens.

Il en marie comme ça suffisamment pour nous faire rire.

Et puis, naturellement, car tant va la cruche à l'eau... il est lui-même en péril de mariage. Ce dont il se plaint, d'ailleurs, c'est que le péril ne soit pas assez proche; car Cupidon a eu... le premier prix de laideur à un concours.

Mais, Lucy qu'il aime, a eu, elle le premier prix de beauté, grâce aux efforts de Cupidon. Elle l'en récompense, en couronnant sa flamme...

Nombreuses scènes agréables et comiques, notamment une auto qui tourne toujours, après que son conducteur a été projeté hors, et dont l'effet de rire est certain.

**Tentations**, comédie dramatique (1.500 m.). — Ce beau drame, qui met en scène les plus profondes préoccupations d'une femme, est joué par M<sup>lle</sup> Pauline Frédérick.

De celui qu'elle aimerait le mieux et qui est pauvre, ou du riche Mandeville, ou du descendant des Letchmere, qui choisira définitivement Letty?

Les tentations sont fortes et obsédantes. Si le cœur a raison, ce n'est pas sans péripéties suffisantes pour nous laisser croire parfois qu'il en sera autrement.

L'intrigue est d'une suite claire et attrayante.

### Films Artistiques Jupiter

**Fatty, la terreur du village**, comique (235 m.). — Fatty, jaloux, se venge et donne prétexte à des courses échevelées.

**Le « Lénine » dans les glaces de la Sibérie**, documentaire (255 m.). — Beaux effets de l'Océan glaciaire.

**Repentir**, drame (1.750 m.). — D'un mauvais milieu où elle s'égarait, Lilian Gibbs n'aurait jamais réussi à passer dans un meilleur, si M<sup>me</sup> Wade, qu'on lui faisait tromper partout, n'avait eu si grand cœur.

La généreuse indulgence, l'intelligence du cœur de M<sup>me</sup> Wade permettront à Lilian d'abandonner la bande de Parmenter, et de se marier avec un excellent garçon. Le spectacle de ce rachat est fort touchant.

Le film a trouvé un pittoresque particulier dans une scène de magnétisme, où une prétendue voyante dit ce qu'il faut pour tromper M<sup>me</sup> Wade et le dit d'une manière qu'on doit avouer très impressionnante.

Autre scène à succès : des courses de chevaux, avec un essai pour « truquer » le favori, qui ne réussit pas, parce que Lilian refuse son concours.

**L'Aventure de René**, drame, tiré du roman de J. H. Rosny (1.275 m.). — Ce film français est une excellente création.

Les vues sont remarquablement prises, et ont toutes leur beauté et un pittoresque incontestable.

L'aventure est poignante : Nitcha, égarée dans Nice, avec un vieux domestique au retour des îles de la Sorde, où elle a passé une jeunesse mystérieuse. René Dauteville, qui la recueille et qui bientôt l'aimera, — mais que le vieux domestique croira, sur un indice puissant, le père de Nitcha...

La jeune fille retrouve son véritable père et pourra être heureuse avec René, mais auparavant la marche des événements, très rapide et fortement logique, rencontrera les obstacles nécessaires pour retenir puissamment l'attention et l'intérêt ému.

On remarquera un fort beau ballet. M. René Cresté, et tous les interprètes de ce film sont de premier ordre. La finesse artistique, l'élégance, le choix des scènes, assureront à *L'Aventure de René*, la plus flatteuse des carrières.

INTÉRIM



### UNE ADRESSE UTILE

Gina Palerme nous prie d'annoncer que son adresse d'affaires est, 11, rue du Colisée.

Ajoutons que la brillante interprète de *Margot* vient de commencer, à Epinay, les intérieurs d'une petite comédie gaie : *L'Idée de Françoise*, d'après la pièce de Paul Gavault. C'est M. Robert Saidreau qui met en scène.

### LA MUSIQUE AU CINÉMA

Sait-on qu'il existe déjà tout un répertoire de partitions écrites tout exprès pour le cinéma? On y voit figurer notamment : *L'Assassinat du duc de Guise*, musique de C. Saint-Saëns; *The Miracle*, de Humperduick; *L'Agonie de Byzance*, de MM. Février et Moreau; *Les Pâques Rouges* et *L'Heure du Rêve*, de L. Rémard; *Phydias*, de E. Poncin; *L'Ombre déchirée*, de Charles Quef; *El Dorado*, de Marcel Gaillard; *Marie-Madeleine*, partition de G. Giannelto et *Iris*, partition de Mascagni.

### UN BUSTE A SÉVERIN-MARS.

L'inauguration du buste de Séverin-Mars qui avait été envisagée pour le mois de juin, ne pourra avoir lieu qu'en octobre.

Les intéressés seront prévenus en temps utile.

Pour le Comité :

Georges WAGUE.

### PRÉSENTATION SPÉCIALE

Le Comptoir Ciné-Location « Gaumont » a l'honneur d'informer Messieurs les Directeurs qu'une présentation spéciale et privée aura lieu au « Gaumont-Palace », le mardi 13 juin à 14 h. 30 (ouverture des portes à 13 h. 15).

Au programme : 1<sup>o</sup> *Jocelyn*, d'après le chef-d'œuvre

de Lamartine, évocation romantique de Léon Poirier, Grande Production Gaumont.

2<sup>o</sup> Tableaux cinégraphiques (Svenka-Film) exclusivité « Gaumont ».

En raison du caractère privé de cette présentation, les personnes munies de la carte d'invitation spéciale envoyée par le Comptoir Ciné-Location seront seules admises.

Les demandes de cartes devront être adressées à M. le Directeur du Comptoir Ciné-Location, 28, rue des Alouettes, Paris (19<sup>e</sup>).

### NAISSANCES

M. Auguste Osso fait part de la naissance de son fils Donald.

M. Charles Burguel fait part de la naissance de son fils Jacques.

Félicitations et vœux.

### L'EMPIRE DU DIAMANT

Il a été annoncé par erreur dans la présentation de *L'Empire du Diamant*, que ce film avait été tiré par M. Léonce Perrel, du scénario de M. Mandelstamm.

Précisons que *L'Empire du Diamant* n'est pas un scénario de M. Mandelstamm, mais est tiré du roman bien connu de cet auteur.

### BARONCELLI EN BELGIQUE

*La Nation Belge*, nous donne, en ces termes, des nouvelles de Jacques de Baroncelli qui, comme l'on sait, tourne actuellement en Belgique :

« Nous avons eu la bonne fortune de rencontrer le peintre Arthur Navez qui vient de passer quelques jours à Bruges, en compagnie de M. Jacques de Baroncelli. L'excellent artiste belge et l'éminent « réalisateur »

# Stefano Pittaluga

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE LIRES : 15.000.000 (ENTIÈREMENT VERSÉ)

Industrie -:- Commerce -:- Location de Films -:- Cinémathèques -:- Théâtres.

Direction Générale : **TURIN Via VIOTTI 4**

Adresse Télégraphique : ANONIMA-PITTALUGA-TURIN

## TURIN

Siège et Direction : **Cinemas du Piémont**, Via Roma 20.

Agence de Location de films : **Pour le Piémont**, Via San Quintino 15.

## GÈNES

Siège et Direction : **Cinemas de la Ligurie**, Galleria Mazzini 5.

Agence de Location de films : **Pour la Ligurie**, Via Malta 6.

## FLORENCE

Siège et Direction : **Cinemas de la Toscane**, Piazza Vitt. Em. 5.

Agence de Location de films : **Pour la Toscane**, Via del Giglio II.

## BOLOGNE

Siège, Direction-Cinemas et Agence de Location de films : **Pour l'Emilie**, Via Galliera 24.

## ROME

Siège et Direction : **Cinemas de l'Italie-Centrale**, Via Agostino De-Pretis 44.

## CAGLIARI

Agence de Location de films : **Pour la Sardaigne**, Via Roma 20.

## ANCÔNE

Agence de Location de films : **Pour le Marché**, Piazza Stazione 20.

## PÉROUSE

Agence de Location de films : **Pour l'Umbrie**, Cinéma Turreno.

## PARME

Agence de Location de films : **Pour la Province**, Via San Biagio 4.

## ALEXANDRIE

Agence de Location de films : Politeama Alessandrino.

## SPEZZIA

Agence de Location de films : Teatro Civico.

## SAVONE

Agence et Location de films : Cinema Moderno.

français ont accompli, là-bas, le travail préparatoire à la mise en scène de *La Tour du Silence*. M. Navez, à qui M. de Baroncelli a bien voulu confier la partie « décors » de cette production, ne tarit pas d'éloges au sujet du réalisateur de *Ramuntcho*, de *Champ-Tortu* et du *Rêve*.

— Mon séjour à Bruges, nous dit-il, a été un enchantement. C'est à tort que l'on a fait à M. de Baroncelli la réputation de ne recevoir personne et de se retirer dans sa tour d'ivoire... et du silence. Il est, au contraire, très accueillant et s'intéresse aux artistes belges au moins autant qu'aux artistes français. C'est un fervent ami de la Belgique et des Belges et c'est un artiste, dites-le : ils sont encore rares dans son métier ! Quant à *La Tour du Silence*, je suis plein d'espoir. M. de Baroncelli s'est enthousiasmé pour notre vieille ville flamande. Vous devinez le parti qu'il saura tirer de ses canaux, de ses maisons, de ses monuments. Faut-il vous dire que je l'aiderai de mon mieux dans la mise au point des décors?

## DIVORCE

On avait annoncé un grand film dont le scénario, écrit par Gomez Corillo, devait être tourné par sa femme l'admirable artiste Raquel Meller.

Mais maintenant on annonce leur prochain divorce...

## BENEDICT DANS « L'ÉVASION »

On sait que Geo Champavert tourne en ce moment *L'Évasion*, de Villiers de L'Isle-Adam. On nous assure que dans le rôle de Pagnol, l'excellent artiste, Benedict, fera une création plus saisissante encore que celle du *Porion*.

Nous n'en sommes, d'ailleurs, nullement surpris car nous avons signalé, de longue date, le talent, tout à fait exceptionnel, de ce très remarquable artiste de l'écran.

## NÉCROLOGIE

M. Louis Fourel, Directeur artistique de « Pathé-Consortium-Cinéma », vient d'avoir la douleur de perdre sa femme qui a succombé à Bormes, dans le Var, aux suites d'une longue maladie.

Le service funèbre a été célébré mardi matin à Paris en l'église Saint-Ambroise et ce fut pour les amis de M. Fourel, pour tous ceux qui ont été en relations avec ce parfait galant homme, l'occasion de lui témoigner leur sympathie.

M. Ch. Pathé, parent de la défunte, conduisait le deuil aux côtés de M. Louis Fourel.

Une foule énorme emplissait l'église et se pressait

au défilé de la sacristie. On peut dire que toutes les notabilités de la cinématographie y figuraient.

L'inhumation a eu lieu à La Châtre (Indre).

## REMERCIEMENTS MÉRITÉS

On sait que MM. Delac et Vandal ont prêté leur concours et celui du « Film d'Art » à la réalisation d'un film, *La Robe déchirée*, destiné à la propagande pour l'emprunt des régions dévastées en Belgique.

MM. Delac et Vandal viennent de recevoir la lettre suivante qui les remercie de leur gracieuse et précieuse collaboration :

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES  
FOUR DOMMAGES DE GUERRE

Bruxelles, le 15 mai 1922,

Messieurs,

Le Conseil d'Administration de la Fédération des Coopératives des Régions dévastées tient à vous adresser toutes ses félicitations au sujet du film *La Robe déchirée* que vous avez fait établir en vue de la propagande pour l'Emprunt des Régions dévastées.

Cette vue très artistique fait le plus grand honneur aux éditeurs du Film d'Art, MM. Delac et Vandal, qui ont consacré une fois de plus l'incontestable maîtrise du remarquable metteur en scène qu'est M. Jacques de Baroncelli. Voulez-vous bien être notre interprète auprès de ces messieurs et leur transmettre nos plus sincères remerciements, en les priant de faire part aux distingués interprètes, M<sup>me</sup> Andrée Brabant, MM. Mathol, Harry Baur et Luguel de l'admiration que nous éprouvons pour leur talent en même temps que pour la touchante pensée qu'ils ont eue en s'associant de tout cœur à la réalisation de cette œuvre.

Le Directeur :

E. Kestemont.

Le Président du Conseil :

Michel Lévie.

Ministre d'Etat.

## LA FÊTE DU CINÉMA

Elle a été extrêmement brillante et l'on doit féliciter vivement les organisateurs ainsi que tous les excellents artistes qui y ont pris part. Tous se sont dévoués et prodigués avec un zèle admirable. Remercions notamment notre excellent confrère et ami Lucien Doublon qui a été l'âme de cette manifestation de bienfaisante solidarité.

## PHOTOGRAPHIE ET CINÉMATOGRAPHIE.

A la dernière séance de la Section de Cinématographie donnée à la Société française de photographie, des communications techniques ont été faites par M. Lenouvel, M. Pierre Ulysse et M. L.-P. Clerc.

## UN CLUB DE CINÉMA

Il y a maintenant à Paris un Club du Cinéma. C'est celui du C. A. S. A. qui a été inauguré par Canudo et ses amis, 16, faubourg Montmartre. On y trouve une salle de conférences, une salle de projection, un salon de thé et de lecture, un restaurant et bientôt, paraît-il, on y trouvera une bibliothèque.

## LE PASSAGE DES ÉTOILES

Miss Gloria Swanson, l'une des étoiles américaines les plus séduisantes, l'excellente lady Mary de *L'admirable Crichton* était, ces jours derniers, de passage à Paris.

On attend Miss Mabel Normand.

## DE RETOUR

M. Paul Brunet, le très sympathique directeur général de « Pathé-Exchange » de New-York est à Paris. M. Auger, directeur de la branche française de la « Fox » est rentré à Paris, venant d'Amérique.

## L'UTILITÉ DU CINÉMA

La semaine dernière au Raspail-Palace a eu lieu la présentation pour le personnel des P. T. T. d'un film sur les services téléphoniques suédois, leur organisation, leur installation et leur fonctionnement.

Espérons qu'après cela, le service téléphonique français fonctionnera mieux.

## DE L'ÉCRAN A LA SCÈNE

On assure que notre excellent confrère Tavan a tiré du film de Le Somptier *La montée vers l'Acropole*, une pièce en trois actes.

## ON TOURNE

La firme « Trarieux-Légrand » va mettre à l'écran, le chef-d'œuvre d'Anatole France *Cramquebille* avec Maurice de Feraudy.

*La Leçon des flammes*, de M<sup>me</sup> Lucie Delarue-Mardrus, sera mise à l'écran par MM. Pithiot et Négrier et interprétée par M<sup>lle</sup> Renée Desprez et MM. Noirit, Poncet et Journet.

— M. Pierre Colombier vient de commencer aux Studios Gaumont, une comédie légère *Le Taxi 777+7*. Principaux interprètes : MM. Saint-Granier, Bourdel, M<sup>lles</sup> Madys, Gine Avril et Floupette.

## LA DAME DE MONSOREAU

Voici à peu près complète, la distribution de *La Dame de Monsoreau* :

*Henri III*, M. Praxy; *Bussy*, M. Rolla Norman; *Monsoreau*, M. Vina; *D'Anjou*, M. Richard; *Saint-Luc*, M. Halmelte; *Chicot*, M. Jean d'Yd; *Gorenflot*, M. Carjol; *Méridor*, M. Deneubourg; *Diane*, M<sup>lle</sup> Geneviève Félix; *M<sup>me</sup> de Saint-Luc*, M<sup>lle</sup> Gina Manès; *Gertrude*, M<sup>lle</sup> Madeleine Erikson.

M. H. G. Ibels dessinera et fera exécuter les costumes.

## TOUS LES DIRECTEURS DE CINÉMAS

LISENT

## "La Cinématographie Française"

## PETITES AFFICHES

**Ventes de cinémas.** — Adjudication le 14 juin, à 14 heures en l'étude de M<sup>e</sup> Moyne, notaire, 12, rue d'Anjou, sur mise à prix de 230.000 francs, pouvant être baissée, du Cinéma, 100, rue Cambonne.

— M. Affre a vendu à M. Watkins, le cinéma, 17, rue de Gravelle.

— La Société « Uni-Ciné », a vendu à M<sup>me</sup> Veuve Pradié, le cinéma, 3, avenue Sadi-Carnot, à Saint-Chamond.

**Formations de Sociétés.** — Suivant acte sous-seings privés, en date du 12 mai 1922, la Société « Variety-Films » a été constituée. Objet : Films cinématographiques. Siège : 11, rue d'Aboukir, Paris. Capital : 200.000 francs.

Aux termes d'un acte passé devant M<sup>e</sup> Poisson, notaire à Paris, les 2, 3, 5 et 8 mai 1922, il a été formé entre M. Gabriel Trarieux, directeur du Théâtre Lyrique de la Gaîté, chevalier de la Légion d'honneur, demeu-

rant à Paris, boulevard Flandrin, 8; M. Henri-André Steigelmann, connu sous le nom de André Légrand, homme de lettres, demeurant à Paris, avenue Victor-Hugo, 52, et M. Jean-René Steigelman, connu sous le nom de Jean Légrand, producteur de films cinématographiques, demeurant aussi à Paris, avenue Victor-Hugo, 52, et diverses autres personnes dénommées audit acte.

Une Société qui existe entre : d'une part, MM. Trarieux, André et Jean Légrand, comme associés en nom collectif, solidairement responsables et, d'autre part, les autres associés comme commanditaires.

Cette Société a pour objet principal, en France et dans tous les pays, la création, l'édition, la mise en valeur, l'achat, la vente, l'échange et la location des films cinématographiques, l'étude, la recherche, la prise, l'achat sous toutes formes, l'apport, le dépôt, la cession, l'exploitation directe ou indirecte et la mise en valeur de tous brevets français et étrangers, de toutes marques et de tous procédés, ayant une utilité ou un rapport avec la création, l'édition ou l'exploitation des films cinématographiques.

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés :

La raison et la signature sociales sont :

« Trarieux, Légrand et C<sup>ie</sup> »

La Société prend la dénomination de :

« Société des Films Légrand »

Sa durée est fixée à vingt-cinq années à compter du 1<sup>er</sup> avril 1922.

Le siège social est à Paris, 39, rue des Petites-Ecuries.

MM. André et Jean Steigelmann, dit Légrand, tous deux associés en nom collectif et divers autres associés, simples commanditaires, ont apporté à la Société, en s'obligeant chacun en ce qui le concernait, aux garanties ordinaires et de droit en pareille matière :

1<sup>o</sup> La pleine propriété et jouissance des films cinématographiques désignés dans l'acte;

2<sup>o</sup> Le bénéfice de tous traités, contrats et marchés, passés pour l'édition et l'exploitation des films cinématographiques, et notamment le bénéfice des traités et conventions qui ont pu être passés avec les Sociétés « Pathé Consortium », « l'Agence Générale Cinématographique », la « Vita Films », de Vienne, la « Walkers Picture » de Londres, la « W. E. F., Films Service Limited » de Londres, et toutes autres Sociétés ou personnes ;

3<sup>o</sup> Le bénéfice de toutes études et travaux intéressant la cinématographie, les pièces et documents s'y rapportant ;

4<sup>o</sup> Et un matériel cinématographique.

Le tout représentant une valeur totale de .....Fr. 1.250.000

De son côté, M. Trarieux, associé en nom collectif, et divers autres associés, simples commanditaires, ont apporté à la Société la somme totale de 550.000 fr., versée ou à verser dans la caisse sociale au fur et à mesure des besoins de la Société ..... 550.000

Total du capital social.....Fr. 1.800.000

Lequel capital social a été divisé en 180 parts de 10.000 francs chacune.

La Société est gérée et administrée par M. Trarieux et MM. André et Jean Steigelmann, dits Légrand, comme gérants solidairement responsables.

\*\*

## RÉUNIONS DE SOCIÉTÉS

**Pathé-Orient.** — Les Actionnaires de la Société Anonyme des Phonographes et Cinématographes Pathé pour l'Extrême-Orient, qui a son siège à Paris, 83, rue La Fayette, se sont réunis en assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Neuville, président du Conseil d'administration.

Ils ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1921, au cours duquel la société a réalisé un chiffre d'affaires de 802.661 dollars 32, contre 562.758 dollars l'année précédente. Les comptes présentés à l'assemblée font ressortir une diminution sur l'exercice précédent de 1.614.272 fr., le dollar ayant été compté à 5 fr. pour 1921, alors qu'il était compté à 10 fr. au précédent bilan.

Le bénéfice brut de l'exercice s'élève à 1 million 521.646 fr. 82. Après déduction des frais généraux et divers, le solde créditeur ressort à 1.061.187 fr. 95, permettant la distribution d'un dividende de 22 fr. brut par action et 12 fr. 11 par part de fondateur.

L'assemblée a réélu, à l'unanimité, M. Neuville, administrateur sortant.

## ASSEMBLÉES

**Pathé-Consortium Cinéma.** — L'Assemblée ordinaire de cette Société a eu lieu, sous la présidence de M. Gounouilhou.

L'exercice 1921 se solde par un bénéfice de 6.781.187 fr. 15, ramené à 4.746.831 francs, à la suite du prélèvement de 30 % fait en faveur du Syndicat de garantie.

L'assemblée a approuvé les comptes qui lui étaient présentés et décidé l'affectation d'une somme de 161.542 fr. 55 à des amortissements divers, d'une somme de 1 million à diverses réserves. Elle a ensuite, en dehors des prélèvements statutaires, décidé la distribution d'un dividende de 8 francs par action,

Après avoir obtenu un

**RÉEL SUCCÈS**

:: :: A la présentation spéciale du :: ::

**CIRQUE D'HIVER**

Les Dernières Aventures  
de

**TARZAN**

:: :: Avec l'extraordinaire :: ::

**ELMO LINCOLN**

:: :: Continuent à faire les plus :: ::

**FORTES RECETTES**

Exploitation des "FILMS ÉCLIPSE"

Mundus - Film

50, Rue de Bondy

- PARIS -

Mundus - Film

**EN EXCLUSIVITÉ A PARIS**

au

**CIRQUE D'HIVER**

(Boulevard du Temple)

**LES DERNIÈRES** =  
= **AVENTURES DE**

**TARZAN**

avec **ELMO LINCOLN**

**TOUTE LA FAUNE ÉQUATORIALE**



Exploitation des **FILMS ÉCLIPSE**

50, Rue de Bondy, 50

MUNDUS FILM

PARIS

MUNDUS FILM

en outre de l'intérêt statutaire de 6 % sur les sommes dont ces actions sont libérées.

L'exercice 1921 a eu une durée de dix-sept mois. Il a compris la période du 1<sup>er</sup> août 1920 au 31 décembre 1921. Le chiffre d'affaires a atteint 47.246.563 fr. 78, dépassant largement les prévisions du conseil.

En rémunération des éléments d'actif importants cédés par « Pathé-Cinéma » à la Société, celle-ci doit verser pendant dix ans une redevance de deux millions, qui sera par la suite réduite de moitié. Il a été versé une somme de quatre millions pour l'exercice écoulé.

En outre, depuis le 1<sup>er</sup> août 1920 jusqu'au 15 mai 1922, l'ensemble des sommes payées à « Pathé-Cinéma », soit pour des négatifs, marchandises, etc., repris en charge à leur prix courant, soit en règlement des fournitures, soit enfin au titre des redevances, s'est élevée à la somme de 32.089.925 francs et, à l'heure actuelle, la société n'est plus débitrice que du montant des fournitures courantes et des dépenses d'exploitation, en dehors desquelles il n'existe point de passif exigible.

L'Assemblée a ratifié la nomination de MM. Charbonnel, Jacques Duboin, André Gounouillou, Handelman, Maldent, Henry Mège, Joseph Mège, Jean Nibaut, Charles Seguin et Siegfried Aschenassy en qualité d'administrateurs.

Plusieurs questions ont été posées au président après la lecture des rapports, notamment au sujet de l'appareil Pathé-Baby construit par la Société « Pathé-Cinéma, aux usines Continsouza, et des possibilités qu'il offrirait à « Pathé-Consortium ». Le président a répondu que l'accord était complet entre les deux sociétés à tous égards et qu'en ce qui concernait les exploitations nouvelles, l'Assemblée pouvait être assurée que les intérêts des actionnaires seraient sauvegardés.

Au sujet de la « Société Française d'Exploitation Cinématographique », il a déclaré que cette Société avait été reprise par « Pathé-Consortium » pour servir de base à des opérations dont « Pathé-Consortium » ne pouvait pas se charger lui-même et qu'il devait confier à une filiale indépendante. Le prix de rachat correspond au montant d'un actif et de réserves les uns et les autres indiscutables.

#### CONVOCATIONS DE SOCIÉTÉS

Marcadet Cinéma Palace. — Assemblée générale

*Dans votre intérêt*

**N'ACHETEZ PAS DE FAUTEUILS**

sans avoir demandé le dernier prix-courant illustré de

**LA MAISON DU CINÉMA**

ordinaire le 16 juin au siège social, 110, rue Marcadet, à 17 heures.

**Maine Palace.** — Assemblée générale extraordinaire, le 9 juin à 14 h. 30 au siège social, 93, avenue du Maine.

A l'Ordre du Jour : Liquidation amiable ou même judiciaire.

**Cinégraphie d'Art.** — Assemblée générale ordinaire au bureau de l'Aubert-Palace, 2, rue des Italiens, le vendredi 16 juin à 15 heures.

— **Société française d'éditions musicales, théâtrales et cinématographiques**, 30, rue de Provence. Assemblée générale ordinaire et extraordinaire, 23 juin 1922, à 4 heures, au siège social pour liquidation de la Société.

— **La Générale Cinéma**, assemblée ordinaire et extraordinaire, le 23 juin, à 10 heures, boulevard Poissonnière.

\*\*

#### BILANS DE SOCIÉTÉS

**Etablissements Gaumont.** — D'après les comptes de cette société, les bénéfices de l'exercice 1921 s'élèvent à 2.563.207 fr. 76 auquel il faut ajouter le reliquat de 1920, s'élevant à 496.025 fr. 35 ce qui forme un total de 3.059.233 fr. 11.

En ce qui concerne le dividende, le Conseil n'a pas encore pris de décision définitive. On considère toutefois qu'il sera de 15 fr. par action contre 13 fr. pour l'exercice 1920.

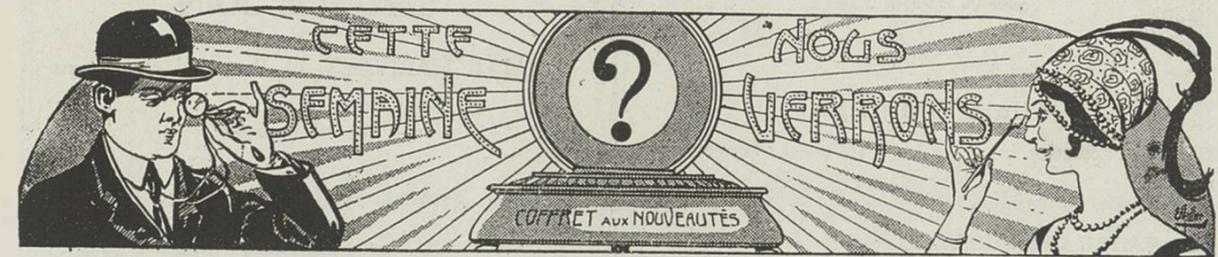
A l'actif, les immobilisations s'élèvent à 7 millions 350.001 fr. et l'actif réalisable à 13 millions 475.223 fr. 35

Au passif, les engagements sociaux s'élèvent à 15.704.474 fr. et les engagements envers les tiers à 13.627.507 fr. 21.

\*\*

#### DISSOLUTION

**Société d'Exploitation Cinématographique.** — Lille, 30 mai. — L'assemblée extraordinaire de cette société anonyme, qui a son siège à Lille, 62, boulevard de la Liberté, a prononcé la dissolution et nommé comme liquidateurs MM. Calliaerde, Comy et Detain.



### EXTRAIT DU PROGRAMME OFFICIEL de la CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE LA CINÉMATOGRAPHIE

#### MARDI 6 JUIN

##### SALON DE VISIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

3, rue Caulaincourt

(à 2 h. 30)

##### Comptoir Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Téléphone : Nord 51-13

*Pour être édité le 9 juin 1922*

Gaumont Actualités N° 23 ..... 200 m. env.

*Pour être édité le 28 juillet.*

Gaumont. — L'Agriculture (Documentaire).  
Réédition. .... 150 —

Chaplin Meyer Production. — Exclusivité  
Gaumont. — La Loi d'Amour, comédie dramatique,  
interprétée par Mildred Harris Chaplin  
(1 affiche 150/220, 1 jeu de photos 18/24)..... 1.450 —

Union Cinématographique Italienne, contrôlé  
en France par Gaumont. — A la Lueur des  
Eclairs, comédie dramatique (1 affiche 150/220,  
1 jeu de photos 18/24)..... 1.600 —

Total ..... 3.400 m. env.

#### MERCREDI 7 JUIN

##### PALAIS DE LA MUTUALITÉ, 325, Rue Saint-Martin

(à 9 h. 45 précises)

##### Pathé Consortium Cinéma

67, faubourg Saint-Martin Téléphone : Nord 68-58

*Edition du 21 juillet.*

P. C. C. — L'Auberge, de M. Guy de Mau-  
passant, adaptation cinématographique en  
4 parties de MM. Donatien et C. Violet (2 af-  
fiches 120/160, série de 6 photos)..... 1.200 m. env.

*Edition du 21 juillet.*

P. C. C. — R. P. 513, comédie dramatique  
en 5 parties avec Hazel Davon (2 affiches  
120/160, série de 6 photos)..... 1.500 —

*Edition du 21 juillet.*

P. C. C. — La dernière Invention d'un Ingé-  
nieur Courandair (A travers l'impossible), dessins  
animés de Monnier (1 affiche 80/120)..... 120 —

*Edition du 14 juillet.*

P. C. C. — Pathé Revue N° 28, documentaire  
(2 affiches générales 120/160)..... 225 —

P. C. C. — Pathé Journal N° 23, actualités  
mondiales (1 affiche générale 120/150).....

Total ..... 2.045 m. env.

Salle du Premier Etage

(à 2 heures)

**Films Vitagraph**

25, rue de l'Ecliquier

Téléphone : Louvre 23-63

En Irlande, documentaire.....	150 m. env.
<b>LE MAITRE DES TÉNÉBRES</b> , grand ciné roman scientifique. Etude d'occultisme et de magnétisme.	
5 <sup>e</sup> Episode : <b>Le Temple de Vichuon</b> .....	600 —
6 <sup>e</sup> — <b>Les deux Sorciers</b> .....	600 —
7 <sup>e</sup> — <b>La Caverne de l'Ours</b> .....	600 —
8 <sup>e</sup> — <b>Le Clocher en fer</b> .....	600 —
Total .....	2.550 m. env.



(à 4 heures)

**Film Triomphe**

33, rue de Surène

Concours de la Jeune Fille la plus méritante de France. ....	600 m. env.
--	-------------

**JEUDI 8 JUIN****SALLE MARIVAUX**, 13, Boulevard des Italiens

(à 10 heures)

**Société Anonyme Française des Films Paramount**

63, avenue des Champs Elysées

<i>Paramount.</i> — <b>La Vallée des Géants</b> , comédie dramatique, interprétée par Wallace Reid (affiches, photos).....	1.500 m. env.
<i>Paramount.</i> — <b>Fatty Candidat</b> , comédie comique, interprétée par Roscoe Fatty Arbuckle (affiches, photos) .....	1.650 m. env.
<i>Paramount.</i> — <b>Paramount Magazine N° 41.</b> Voulez-vous faire du Cinéma? documentaire...	150 —
Total .....	3.300 m. env.

Le Gérant : E. LOUCHET.

Imp. C. RAUHE, 7, rue Darcet, Paris (17<sup>e</sup>)

TOUT LE MATÉRIEL  
CINÉMATOGRAPHIQUE  
est en vente

A LA MAISON DU CINÉMA

**EN VENTE**

à la

**MAISON DU CINÉMA**

(SERVICE DU MATÉRIEL)

APPAREILS  
PROJECTEURS

PATHÉ  
GAUMONT  
GUILBERT  
J. DEMARIA

APPAREIL DE PRISES DE VUES  
et MATÉRIEL DE LABORATOIRE

A. DEBRIE

Extincteurs PYRENE

ET TOUS LES ACCESSOIRES

50, Rue de Bondy et 2, Rue de Lancry  
PARIS

# MUNDUS-FILM

12, Chaussée-d'Antin, PARIS



Acheteurs et Loueurs

de tous pays

qui vous adressez à la

## MUNDUS-FILM

êtes sûrs d'y trouver tous les Grands Films et les meilleures  
exclusivités du Monde entier

Producteurs,

Vous y avez la certitude du placement et du meilleur rendement  
de vos bandes.